Participation citoyenne

2021-2025
5 ans d'actions participatives

MONTPELLIER, FAIRE DU FUTUR UN PRÉSENT.

montpellier méditerranée métropole

Montpellier

Sommaire

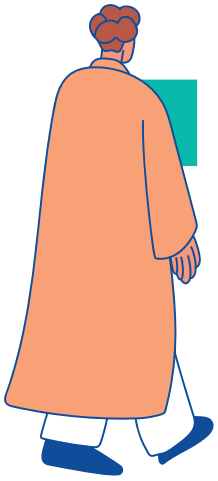

Éditos.....05

L'origine de la participation citoyenne à Montpellier : d'une parole incarnée à une démocratie partagée 06

Dialogue de proximité.....09

Montpellier change avec vous 10
Assemblée citoyenne 12
Assemblées de quartier..... 13
Conseil de développement..... 14
Conseil des étrangers de Montpellier 15
Conseil montpelliérain de la jeunesse 16
Conseil municipal des enfants..... 16
Comité extramunicipal des sports 17
Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)..... 17
Comité de suivi de site MAERA..... 18
Conseil de quartier périscolaire Mosson 18
Comité de pilotage vélo..... 19
Conseil de crèche Thérèse Sentis 19
Comité de suivi de la restauration scolaire..... 20
Droit d'interpellation..... 21
Montpellier au quotidien..... 21

Transformation de la ville...23

Renouvellement urbain quartier Cévennes..... 24
Renouvellement urbain quartier Mosson..... 26
Renouvellement urbain quartier Mosson/ Projet Rieutord..... 28
Renouvellement urbain quartier Cévennes/ Concertation avec les copropriétaires..... 28
Renouvellement urbain quartier Mosson/Projet Assas... 28
Renouvellement urbain quartier Cévennes/ Parvis et Chemin des Écoles 29
Renouvellement urbain quartier Cévennes/ Jardins pédagogiques..... 29
Renouvellement urbain quartier Mosson/ Projet Crieurs urbains 30
Renouvellement urbain quartier Mosson/ La Maison du Projet 30
Budget participatif 31
Budget participatif/Parcelle Vauguières 32
Budget participatif/Mise en art espace public 32

Budget participatif/Coursindel 32
Budget participatif/Callisthénie à Aiguelongue 33
Budget participatif/Bramante et rue de la Biodiversité ... 33
Rénovation de
la place Tastavin 33
Chemin de l'Aqueduc 34
Agriparc des Bouisses 35
Grand parc Lunaret 36
Clairières et Belvédères 37
Tiers-lieu Lavalette 37
Quartiers apaisés : focus sur Arceaux/Clemenceau
Rondelet/Beaux-Arts Boutonner 38
Reconquête du vieux village de Celleneuve 40
ZAC Saint-Paul, Mosson, Sud Mosson, Nina Simone,
L'Union, Bofill 41
Jardins partagés bosquets nourriciers 42
Jardins partagés ACM 42
Bons de végétalisation 42
Verdun-Sud Comédie aire piétonne 43
Avenue de la Liberté 43
Réaménagement de rues 44
Foch-Préfecture 44
Place de la Comédie 45

Amélioration des politiques publiques 47

Réserve communale de sécurité civile de Montpellier 48
Week-end loisirs réservés aux mamans solos 48
Transformation en centre social 49
MAISON POUR TOUS Colluci – Brassens – Villon –
Sarrazin – Escoutaire – Dubout 49
Médiathèques « vers un nouveau projet culturel,
scientifique, éducatif et social » 50
Maison alimentation solidaire 50
Paysages alimentaires 51
Convention citoyenne « quelle intelligence artificielle
au service des habitants et du territoire ? » 52
Plan de mobilité 2032 53
Zone à faibles émissions 53
Montpellier école 2030 54
Bilan à mi-parcours du Plan Climat 55
La Fabrik MedVallée 55
Bâtiment TOTEM 56
Feuille de route Tourisme Durable 56
Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial (SDUC) 57
Stratégie Zéro Déchets 58
Travaux dans les résidences 59
Pétition des résidents 59
Grande consultation 60
MyACM 60
Ligne 5 tramway 62
Bustram 63
Rencontres au bord de l'eau 63
Quartier 2030 64
PROJET D'ÉTABLISSEMENT/
PROJET D'ADMINISTRATION DU CCAS 65
Unis'Vers 66
Baromètre du non-recours 66
Ville Amie des Aînés 67
Adaptation des résidences aux seniors 68
Habitat participatif (Beau Soleil et Cité Créative) 68
Village de transition La Rauze 68
2e village de transition 69
Mise en art du pont La Rauze 69
Bidonville Zénith 1 70
Collectif Gisèle Halimi 70
Comité de Liaison et de Coordination Pluriel Handicaps 71
Contrat local de santé 72
Conseil local en santé mentale 73
Actions de la MAP 74
Programme « 100 % femmes accompagnées
vers le dépistage organisé du cancer » 74
Sport Santé 75
Santé Jeunes 75

Ville à hauteur d'enfants 77

LAB aux enfants 78
Rues aux Écoliers/Parvis aux Écoliers 79
Aires de jeux La Pépinière, La Rauze, Dioscoride,
Tastavin, Pastourelle 80
Cours Aventure 80
Aires de jeux ACM 81

Le lexique de la participation citoyenne ... 82

Chères Montpelliéraines,
chers Montpelliérains,

Depuis 2020, j'ai engagé notre ville dans une transformation en profondeur, avec une conviction forte : pour faire face aux défis du 21e siècle, nous devons bâtir une ville plus solidaire, plus écologique, plus démocratique – et le faire avec vous.

Michaël Delafosse

Maire de Montpellier,
Président de Montpellier
Méditerranée Métropole

> **« UN LEVIER ESSENTIEL POUR CONSTRUIRE UNE VILLE QUI VOUS RESSEMBLE »**

La participation citoyenne est pour nous plus qu'une option : elle est un levier essentiel pour construire une ville qui vous ressemble, à l'écoute de vos attentes, de vos idées, de votre expérience du quotidien. Durant ce mandat, nous avons mis en place des outils concrets pour permettre à chacun de s'exprimer, de proposer, de décider et remettre les citoyens au cœur de la fabrique des politiques publiques.

Le budget participatif permet de financer vos projets dans tous les quartiers. Les assemblées de quartier offrent un espace de dialogue avec les élus. Les démarches citoyennes, les conventions citoyennes, les concertations ouvertes sur les projets urbains ou environnementaux donnent du poids à votre parole dans les grandes décisions de la Ville.

Ces démarches s'inscrivent dans une vision : celle d'une ville à hauteur d'enfants, où l'espace public est pensé pour les plus jeunes, leur sécurité, leur bien-être, leur avenir. D'une Ville verte, qui fait de la nature un bien commun, avec des places végétalisées, une priorité sur les mobilités actives et décarbonnées. D'une Ville solidaire, qui agit pour la justice sociale avec la mutuelle communale, la tarification éco-solidaire de l'eau, l'encadrement des loyers. D'une Ville active, qui soutient la culture, le sport, le développement économique. Et bien sûr, d'une Ville démocratique, qui fait confiance à l'intelligence collective pour décider autrement.

La démocratie de proximité se vit partout : dans les quartiers, dans les réunions publiques, dans les votes en ligne, dans les échanges sur le terrain. Elle se construit avec vous, jour après jour, projet après projet. Elle nous engage, elle nous oblige à faire mieux, et elle donne du sens à l'action publique.

Avec cette édition du livret de la participation citoyenne, nous faisons le point sur le chemin parcouru. Mais surtout, nous affirmons une ambition collective : faire de Montpellier une ville qui change avec vous et pour vous, mais jamais sans vous.

Je vous remercie pour votre engagement, et je vous donne rendez-vous dans vos quartiers, à la Maison de la Démocratie, ou en ligne, pour continuer ensemble à faire avancer notre ville.

ÉDITO

Séverine Saint Martin

Adjointe au Maire,
déléguée au renouveau
démocratique

Depuis 2020, sous l'impulsion de Michaël Delafosse, l'équipe municipale s'est engagée dans une démarche de démocratie participative renouvelée, avec pour ambition : permettre à chacune et chacun de proposer des idées et de contribuer activement à la transformation de la ville, à la vie de la cité, dans un esprit de proximité et de coopération.

Pour répondre à cette ambition, nous avons diversifié et renouvelé les formats de participation : assemblées de quartier, assemblée et convention citoyennes, plateforme numérique, budget participatif, droit d'interpellation, démarches de concertation, etc. Autant de dispositifs pensés pour favoriser un dialogue, une coopération entre les habitants, les élus et les services de la collectivité.

Parmi les actions emblématiques, la tournée annuelle « Montpellier change avec vous » incarne cette volonté de proximité et d'écoute sur le terrain.

Le budget participatif est également une illustration concrète de cette volonté de donner aux citoyens les moyens d'agir en permettant à chacun de proposer et de voter pour des initiatives locales et des projets pour son quartier.

Avec la présentation des nombreuses démarches de participation, ce document traduit notre engagement : permettre à chaque habitant de devenir acteur du changement, de s'impliquer dans la vie locale et à contribuer à une Ville plus solidaire, plus juste et plus durable. Faire ensemble de Montpellier, une démocratie locale ancrée dans la coopération, le respect mutuel et un dialogue constructif pour faire émerger des réponses collectives et partagées. Une démocratie locale qui écoute, qui implique, qui agit avec et pour tous.

Je vous remercie pour votre engagement et vos contributions. Poursuivons ensemble la dynamique collective qui fait avancer notre ville.

« PERMETTRE À CHACUNE ET CHACUN DE PROPOSER DES IDÉES ET DE CONTRIBUER ACTIVEMENT »

L'ORIGINE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE À MONTPELLIER : D'UNE PAROLE INCARNÉE À UNE DÉMOCRATIE PARTAGÉE

DES PREMIERS DIALOGUES AUX FORMES MODERNES DE PARTICIPATION

La participation citoyenne à Montpellier est le fruit d'une trajectoire singulière, mêlant volonté politique locale et impulsions nationales. Elle s'est construite pas à pas, en réponse aux besoins d'écoute, de proximité et de Coconstruction exprimés par les habitants.

DE 1980 AUX ANNÉES 2000 : L'URBANISME ET LES QUARTIERS COMME ESPACE DE DIALOGUE

Dans les années 1980 et 1990, Montpellier prend une nouvelle envergure. Avec des projets structurants comme Antigone, le tramway ou le Corum, la ville s'engage dans une transformation ambitieuse. Ces projets, fruits d'une volonté politique volontariste, s'accompagnent de rencontres publiques et de forums qui amorcent une première dynamique participative. Les comités de quartier sont créés et deviennent des lieux de contact direct avec les habitants.

LES ANNÉES 2010 : DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE DE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ INSTITUTIONNALISANT L'ÉCOUTE DES HABITANTS

La loi du 27 février 2002 consacre une avancée majeure : elle impose la création de conseils de quartier dans les grandes villes et ouvre la voie à une participation encadrée par les institutions. Elle offre un socle légal qui servira de tremplin pour structurer durablement la participation citoyenne. Les Conseils de quartier sont formalisés en 2004 sur Montpellier et sont désormais reconnus comme des espaces de dialogue récurrents avec les citoyens. Leur déploiement progressif dans tous les quartiers de la ville marque une nouvelle étape dans la vie démocratique locale.

C'est aussi dans ces années qu'est créée **la Maison de la Démocratie**, un lieu symbolique et pratique, pensé comme un carrefour des expressions citoyennes. Elle devient un point de référence pour les démarches participatives, les réunions publiques, les associations, et les dispositifs de consultation.

Une politique ambitieuse de concertation sur des projets majeurs se structure :

- la **ligne 3 du tramway** (2009–2012) fait l'objet de consultations citoyennes régulières ;
- le **Plan Climat Local** (2008) mobilise ateliers participatifs et expertise citoyenne ;
- le **réaménagement des rives du Lez** (2010–2012) ou les **mobilités douces** (dès 2010) associent habitants et acteurs locaux dans une logique de Coconstruction ;
- les **États Généraux de l'Égalité Femmes-Hommes** (2013) affirment une volonté de démocratie plus inclusive.

1 899

ateliers, rencontres, balades, visites *in situ*, réunions publiques, etc.

43 133

participants à ces différents temps

DEPUIS 2020,

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Des premiers comités de quartier portés par la parole politique à la structuration d'instances participatives, Montpellier s'est dotée, au fil des décennies, d'une culture démocratique locale forte, en phase avec les aspirations de ses habitants.

Mais les enjeux d'aujourd'hui exigent d'aller plus loin. La transition écologique, la justice sociale, le besoin de transparence et la défiance envers les institutions appellent une nouvelle manière de faire vivre la démocratie. Une démocratie plus ouverte, plus directe, plus ancrée dans les réalités du terrain.

C'est dans cet esprit que la Ville et la Métropole, dans les années 2020, ont engagé un renouveau de la participation citoyenne. Ce mouvement s'incarne dans de nouveaux outils – budget participatif, Assemblées de quartier, Assemblée citoyenne, conventions citoyennes, Groupe de travail Habitants, etc. – au service d'une volonté politique forte : celle de faire des habitants de véritables parties prenantes de la construction de l'action publique.

La participation citoyenne n'est plus seulement une méthode : elle est devenue une condition essentielle pour construire un avenir commun, dans une ville à l'écoute, juste et solidaire.

participer.montpellier.fr

49 987

participations en ligne

Dialogue de proximité

En offrant divers moyens pour s'exprimer, poser des questions, et faire des propositions, la collectivité organise un dialogue constant, régulier et accessible avec les habitants. Des dispositifs d'interpellation et d'échange avec les élus et administration favorisent une communication et une expression directe.
Les formats variés permettent de répondre à différents types de besoins, du plus formel (interpellations) au plus interactif (Kiosque d'information, ateliers, balade urbaine), garantissant ainsi des démarches d'aller-vers les divers publics.

Des instances de participation qui permettent aux citoyens et aux parties prenantes de participer activement à des processus participatifs. L'objectif de ces instances est de favoriser l'inclusion des voix citoyennes dans les processus décisionnels et d'améliorer la qualité des décisions publiques en tenant compte de l'expertise et des besoins des acteurs concernés.

- TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS
- NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES
- NOMBRE DE PARTICIPATION EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION
- NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES
- NOMBRE DE RÉUNIONS

MONTPELLIER CHANGE AVEC VOUS

SYNTHÈSE
Échange avec le maire, l'équipe municipale, les services de l'administration : Rencontres privées et temps publics (Réunion publique, balade urbaine, ateliers, Kiosque d'information, apéritif républicain et concertation en ligne)

DATES
2023/2024/2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Informer et échanger avec le maire, les élus, les services de l'administration.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Réaliser le bilan des actions menées, présenter les grands projets 2020-2026 et écouter les habitants.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants, associations, comités de quartier, commerçants, écoles.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Depuis 2023, les habitants de la ville de Montpellier sont conviés chaque année à participer à une série de rencontres au cœur de leur quartier.

Dans le cadre de cette démarche, sont organisés par quartier : une réunion publique, une balade urbaine et des temps de rencontres spécifiques sous forme d'ateliers. Ces ateliers sont organisés en deux temps dans l'objectif de favoriser un dialogue constructif. Aussi, un premier temps, animé avec les outils de l'intelligence collective, est consacré à la préparation de la rencontre avec Monsieur le Maire. Afin de diversifier les modes d'échange, un Kiosque, mis en place au sein de chaque quartier concerné, vient compléter le dispositif. Il permet de partager l'information, de valoriser la démarche et de favoriser les rencontres avec les élus et les agents de la Ville et de la Métropole. Il donne notamment la possibilité de déposer une demande d'intervention des services par l'intermédiaire de Montpellier au Quotidien.

En parallèle, et pour favoriser la participation et l'information de tous, une large communication et une page spécifique sur le site participer.montpellier.fr permettent aux habitants qui ne peuvent pas se déplacer de soumettre leurs questions.

Au sein de chaque quartier, l'événement se clôture par un moment convivial de partage autour d'un apéritif républicain, en présence des élus.

RÉSULTATS OBTENUS

2023 : 60 % des répondants estiment avoir découvert des informations portées par la Ville lors des temps publics. De manière générale, le caractère convivial, la proximité avec les élus et la présence dans les quartiers ont été appréciés.

La volonté d'échanger davantage sur des sujets de proximité a été exprimée et le caractère informationnel plus que dialogique du dispositif a été souligné.

Un recueil de 1000 remarques et 634 demandes à travers le kiosque et le site internet. 66 % des demandes ont été traitées par les e-services. Les demandes portaient en priorité sur les thématiques suivantes : sécurité, proximité et espaces publics, déchets et cycle de l'eau, mobilités et paysages et biodiversité.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Site participer.montpellier.fr, rencontre au cœur des quartiers, atelier, réunion publique

NOMBRE DE PARTICIPATIONS EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION **1 000**

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES **6 230**

NOMBRE DE RÉUNIONS **74**

ASSEMBLÉE CITOYENNE

SYNTHÈSE
Instance de participation citoyenne à l'échelle de la ville regroupant toutes les assemblées de quartier : Écrire un avis sur la Ville de Demain

DATES
Création 2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Animation des instances de démocratie locale

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Décloisonner et rassembler les instances de participation citoyenne de la ville de Montpellier.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Conseils citoyens, conseils de quartier, conseil montpelliérain de la jeunesse, conseil des étrangers de Montpellier.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

À la demande des instances de participation de la ville, plusieurs forums interinstances ont été mis en place dès 2021 pour discuter des politiques sectorielles. En 2023, à la demande des membres, le format a évolué vers une assemblée citoyenne de Montpellier pour travailler sur des enjeux à l'échelle de la ville. Ainsi il a été tenu 5 conférence avec élus, expert de la participation citoyenne, de la prospective, de l'urbanisme.

Lancement d'un travail de réflexion sur la Ville de Demain pour raconter de manière tangible et concrète la ville de demain vue par les citoyens et les citoyennes à l'échelle des quartiers de la ville.

Mise en place d'une démarche de prospective citoyenne suite à la demande de M. Le Maire visant à imaginer des avenirs possibles et souhaitables pour le territoire. Recueil de la matière par l'organisation d'ateliers en autonomie auprès de publics variés, d'ateliers en Assemblée de quartier et de séances d'aller-vers afin de toucher des personnes éloignées des dispositifs de concertation.

RÉSULTATS OBTENUS

Un objectif final : faire atterrir la fiction dans le réel jusqu'à la conception et l'envoi de cartes postales du futur aux habitants·es d'aujourd'hui (visuels et des correspondances écrites à partir de la matière issue des ateliers).

L'assemblée a élaboré un avis original sur la ville de demain qui prend la forme de cartes postales écrites par des habitants de Montpellier en 2042 qui invitent les habitants d'aujourd'hui à réfléchir à l'avenir de la ville. La démarche se poursuit en 2025 avec une consultation en ligne sur participer.montpellier.fr

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Instance

NOMBRE DE PARTICIPATIONS EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION 400

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES 130

NOMBRE DE RÉUNIONS 9

ASSEMBLÉES DE QUARTIER

SYNTHÈSE
Instances de participation citoyenne regroupant par quartier-conseil de quartier-Conseil Montpelliérain de la Jeunesse et Conseil des Etrangers de Montpellier.

DATES
Création en 2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Animation des instances de démocratie locale

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Décloisonner et rassembler les instances de participation citoyenne de la ville de Montpellier. Rendre la participation citoyenne plus visible, plus accessible.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Conseils citoyens, conseils de quartier, conseil montpelliérain de la jeunesse, conseil des étrangers de Montpellier.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Instance

NOMBRE DE PARTICIPATIONS EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION	**400**
NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES	**800**
NOMBRE DE RÉUNIONS	**280**

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

1980 : création des comités de quartiers
2004 : mise en place conseils de quartier régit par la loi de 2002
2008 : création du CMJ
2014 : mise en place conseils citoyens
2021 : Création du budget participatif en lien avec les conseils de quartier pour permettre à ces conseils de proposer des projets améliorant la vie des quartiers.
2022 : création du CEM

Dans le cadre de Montpellier Change Avec Vous, la réunion de toutes ces instances de participation, a permis de faire émerger la volonté de travail collectif

2024 : Création des assemblées de quartier pour réunir l'ensemble de ces instances à l'échelle des quartiers pour fédérer les énergies et associer toutes les instances au budget participatif
2022-2025 : Réflexion et mise en œuvre des projets du budget participatif/ Réunions plénières régulières avec les adjoints de quartier et les services opérationnels

RÉSULTATS OBTENUS

Information sur les projets en cours.
Participation des assemblées sur les concertations de quartier sur certains projets (quartiers apaisés).
Proposition et suivi des projets du budget participatif sur les quartiers.
Évolution des conseils de quartiers et conseils citoyens vers les assemblées de quartier en 2024.
Formalisation de l'avis citoyen sur la ville de demain en juin 2025.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

SYNTHÈSE

Instance de démocratie participative réglementaire et laboratoire d'idée avec programmation annuelle de conférence-débat, d'ateliers et d'auditions. Production d'avis et association au projet de territoire avec les autres CODEV du grand territoire.

DATES

Renouvelé en 2021.

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Instance de démocratie participative réglementaire prévue par la loi Voynet du 25 juin 1999 pour l'aménagement et le développement du territoire. Le Conseil de Développement : 1. contribue à l'élaboration du projet de territoire. 2. émet des avis sur les documents de prospective et de planification. 3. contribue à la conception et à l'évaluation des politiques locales de développement durable. 4. valorise les initiatives et projets du territoire. Instance de participation citoyenne réglementaire prévue par la loi Voynet du 25 juin 1999 pour l'aménagement et le développement du territoire.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Animer le débat public en donnant la parole aux membres bénévoles (expression sur les politiques locales et les projets du territoire). Se positionner comme un laboratoire d'idées, lieu de dialogue et de réflexion, intervenant en complémentarité d'autres instances ou initiatives territoriales de participation citoyenne.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Élus, habitants et acteurs de la métropole.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Dans le cadre de l'animation du débat public, comme un véritable laboratoire d'idées, le CODEV propose un programme annuel de conférence-débat ainsi que des ateliers auditions. Saisine du président de la Métropole. Cette instance est déclinée et animée en : ateliers participatifs, plénières, conférences dialoguées, auditions, ballades sensibles, comités techniques, festivals, fresques, jeux, séminaires, forums et colloques partagés et réseaux. Le CODEV a rendu près d'une vingtaine d'avis sur les mobilités, le climat, la santé, l'innovation, le territoire, l'engagement citoyen, etc. et programmé 40 auditions, publié 3 rapports d'activité, 3 récits prospectifs du territoire, 3 atlas, des cartes postales inspirantes sur les mobilités, un recueil des pratiques participatives métropolitaines. Ses membres se retrouvent en ateliers, plénières, lors de conférences dialoguées, colloques, séminaires, fresques, forums, balades, campus, etc. et coopèrent étroitement avec les universités et institutions locales, les CODEV voisins et d'autres, situés dans la France entière.

Instance

110

membres dont la majorité la plus active est montpelliéraine ; organisés en 3 collèges (habitants Montpellier et communes Métropole, entreprises innovantes, institutionnels) + 1 collège invité (nouveaux membres).

20

305

RÉSULTATS OBTENUS

Du 1er octobre 2021 au 1er septembre 2024, productions : 1 charte, 1 « Bureau », 2 conventions de partenariat UPV et IRTS, 12 plénières, 203 ateliers CODEV de Montpellier, 38 rencontres/ateliers interCODEV, 2 campus interCODEV, 35 auditions, 15 avis et contributions, 3 rapports d'activité, 2 livrets « récit du territoire », 2 atlas du territoire, un jeu de cartes postales « mobilité ».

COMITÉ DES MOBILITÉS

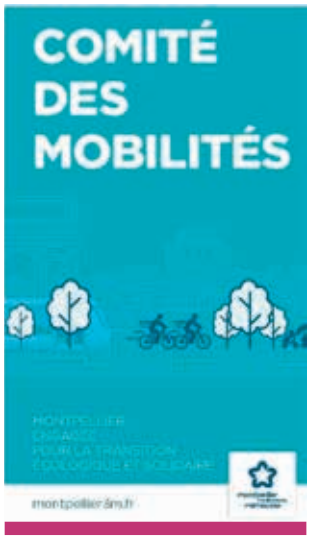

SYNTHÈSE

Comité de partenaires réunis en assemblées plénières autour de la mobilité pour permettre un échange sur l'évolution de l'offre sur le territoire, réalisation d'ateliers.

DATES

Création en 2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

La Loi Orientation des Mobilités (LOM) de 2019 instaure la création du Comité des partenaires autour de la mobilité. L'enjeu est de dépasser le simple cadre réglementaire de la LOM 2019 pour permettre un échange sur l'évolution de l'offre de mobilité sur le territoire, consulter et recueillir l'avis du comité sur le Plan de Mobilité 2032 et les sujets relatifs à la mobilité.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Créer une culture commune et des moments d'échanges afin d'aborder l'ensemble des sujets relatifs à la mobilité sur le territoire de la Métropole. Donner un avis sur les perspectives en termes de mobilité. Favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés à la mise en place de services de mobilités.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Employeurs (grands employeurs publics, grandes entreprises réparties sur différents secteurs géographiques de la Métropole, Chambres consulaires), Organisations syndicales et patronales, Usagers et associations de consommateurs, Associations de promotion du vélo, Associations de Personnes à Mobilité Réduite, Fédération des parents d'élèves et 10 habitants tirés au sort à la suite d'un appel à candidatures.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

- Mai – juillet 2022 Plénière d'installation du CoMob
- 17 et 18 mai – Ateliers « fresque de la mobilité » et « identifier les freins et leviers pour favoriser les mobilités alternatives » afin de partager les enjeux.
- 31 mai et 1er juin : animation à partir de l'utilisation de profils types pour identifier les freins et leviers pour favoriser les mobilités alternatives. Ateliers : « Sensibilisation des professionnels à la transition des mobilités, sensibilisations du grand public, transports publics, mobilités actives, la voiture autrement, la ville du quart d'heure ».
- 7 juillet 2022 : Assemblée Plénière de restitution des travaux des ateliers.
- Février 2023 : ateliers « Expérimentations vélo atypique et situation de handicap ». Mise en place d'expérimentations et d'observations de terrain permettant de s'interroger sur les pratiques.
- 6 juillet 2023 – Plénière – Élaboration du guide de partage de la rue.
- Février 2024 : plénière – Présentation du guide de partage de la rue.

Appel à l'expertise citoyenne pour l'élaboration de l'enquête publique (prévue pour février/mars 2025) : mise à disposition du dossier et recueil des avis. Dans les différents travaux, une articulation est recherchée avec les travaux : du Conseil de Développement, des conseils de quartiers et des instances des autres communes de la Métropole.

RÉSULTATS OBTENUS

Plénière de restitution des ateliers le 7 juillet 2022. Sur la base des fiches actions retenues de la fresque mobilité pour chaque thématique : identification de freins, élaboration de propositions d'action en fonction des freins identifiés et intégrations des éléments en perspectives de l'enrichissement du PDM à partir des propositions du Comité des mobilités. Plénière de restitution du 6 juillet 2023. Retour sur les enseignements des tests organisés dans le cadre des ateliers du CoMob. Table ronde autour de l'expérience des entreprises utilisatrices de Klaxit (covoiturage). Information sur la mise en place de la gratuité des transports. Intégration des éléments en perspectives de l'enrichissement du Plan de Mobilité à partir des propositions du Comité des mobilités.

CONSEIL DES ÉTRANGERS DE MONTPELLIER

SYNTHÈSE

Instance de participation citoyenne pour le permettre aux étrangers d'être accueillis, de s'exprimer et de participer à la vie locale.

DATES

Création en 2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Mise en place d'une instance de participation pour permettre une représentation des personnes n'ayant pas le droit de vote et leur permettre d'avoir un impact sur les politiques publiques.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Favoriser l'expression des étrangers et mettre en place des projets.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Citoyens, associations, entreprises, représentants de la ville.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Création du CEM en 2022. Groupes de travail pour faire émerger et porter des idées de réalisation du CEM
Animation de conférences.

RÉSULTATS OBTENUS

Organisation de débats et tables rondes sur la place des étrangers dans la ville de Montpellier. Organisation d'un concours photo « Regards croisés sur la diversité montpelliéraine ».
Contribution à l'Avis ville de demain par le biais des expériences repérées au sein de leurs pays, continents et culture d'origines pour inspirer la ville de Montpellier.

CONSEIL MONTPELLIÉRAIN DE LA JEUNESSE

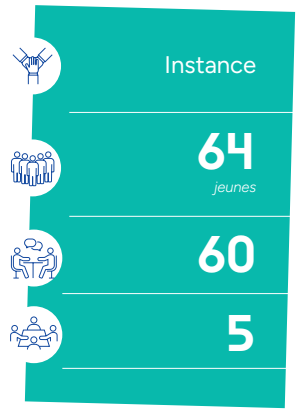

SYNTHÈSE
64 jeunes âgés de 16 à 29 ans se réunissent en assemblées plénières (4 à 6/an) et réunions de travail pour la production de projets collectifs.

DATES
Création en 2008

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Le Conseil montpelliérain de la Jeunesse a pour mission d'éclairer l'action de la municipalité et s'inscrit dans une politique globale de participation des citoyens à la vie de la cité.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Permettre aux jeunes de 16 à 29 ans de participer à la vie de la cité.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Jeunes âgés de 16 à 29 ans.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
4 à 6 assemblées plénières par an.
Réunions régulières de travail et rencontres de partenaires.

RÉSULTATS OBTENUS
Projets réalisés ou en cours : analyses des besoins de la jeunesse, lutte contre la précarité menstruelle, lutte contre la soumission chimique, bureau des Idées en milieu scolaire, échanges avec Arusha en Tanzanie, Yaoundé au Cameroun et Heidelberg en Allemagne, conférence sur l'avenir de l'Europe et organisation d'événements dans le cadre de l'Année européenne de la Jeunesse, visite des organes de la démocratie européenne à Bruxelles.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

SYNTHÈSE
64 conseillers travaillent par groupes et se réunissent un mercredi sur 2 pour donner leur avis, débattre et voter des propositions d'actions.

DATES
Création en 1993

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Le Conseil Municipal des enfants a pour mission d'éclairer l'action de la municipalité et s'inscrit dans une politique globale de participation des citoyens à la vie de la cité.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Permettre aux jeunes élus de présenter leurs idées, exprimer leurs opinions et prendre part activement à la vie de leurs quartiers et de la ville.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Enfants des écoles.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Chaque année des élèves de CM2 et CM1/CM2 votent pour élire les conseillers municipaux enfants qui siégeront. 4 élus par école, 16 écoles concernées par année. Durée du mandat des conseillers : 1 année scolaire. Les conseillers travaillent par groupes, sont accompagnés par un animateur et se réunissent un mercredi sur deux en dehors des vacances scolaires. Ils débattent et votent des propositions qui sont ensuite discutées avec les services ou partenaires compétents pour étudier la faisabilité des projets. Les services ville et/ou métro, les conseillers municipaux (adultes) peuvent aussi solliciter le conseil municipal des enfants pour leur soumettre un projet les concernant.

RÉSULTATS OBTENUS
En 2023, les jeunes élus ont pu donner leur avis sur les menus des cantines auprès de la DPA, l'aménagement des parcs et la végétalisation des écoles auprès de la DPB, les aménagements autour des écoles avec les services de

Instance

64
conseillers

64

18

la métropole, monter une opération de nettoyage du Lez avec « Montpellier zéro déchet », organiser des séances d'information sur la lutte contre le harcèlement… Sur proposition du musée Fabre, les jeunes élus ont testé le programme « enfants ambassadeurs du musée » à destination des écoles. Quelques projets des années passées : création de Vélomagg pour enfants avec TaM, collectes pour la banque alimentaire et resto du cœur, création d'affiches de sensibilisation (propreté, tri, alimentation, lutte contre le racisme), travail avec la police sur la sécurité, aménagement des écoles avec les services concernés, contribution au projet « Montpellier 2042 ».

COMITÉ EXTRAMUNICIPAL DES SPORTS

SYNTHÈSE
Comité d'acteurs du sport sur la ville pour discuter des thématiques propres au sport et améliorer les pratiques.

Instance

DATES
2022-2026

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Comité d'acteurs du sport sur la ville pour discuter des thématiques propres au sport (laïcité, égalité femme-homme, etc.).

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Engager un dialogue entre la collectivité et les associations sportives pour l'amélioration des pratiques.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Associations sportives.

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

SYNTHÈSE
40 hommes et femmes bénévoles émettent un avis citoyen sur l'activité des services publics délégués.

Instance

64
hommes et femmes bénévoles

DATES
Créée par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002.

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Espace de dialogue et d'écoute qui vise à l'amélioration des services publics locaux.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Émettre un avis citoyen sur l'activité des services publics délégués avant que leur rapport d'activité ne passe en délibération au conseil métropolitain.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Représentants d'associations et élus.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Rédaction de préconisations de manière collective en séance. Des avis émis sur la qualité de l'air, les équipements culturels, les services publics de l'environnement, l'agroalimentaire, l'attractivité et le tourisme, l'énergie, les services funéraires. Consultation de la commission lorsque la collectivité souhaite déléguer un service public mais aussi la possibilité de s'autosaisir sur les sujets relatifs à l'amélioration des services publics. La commission se réunit 7 fois par an lors de temps de travail en ateliers.

COMITÉ DE SUIVI DE SITE MAERA

SYNTHÈSE

Mise en place d'un contact spécifique au sein de la Régie des eaux de la Métropole de Montpellier (une réunion/an).

Instance

DATES

Création en 2017

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Exploitation de la Station d'épuration MAERA.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Rendre compte du fonctionnement de la station de traitement, de son émissaire de rejet en mer et des réseaux de collecte associés.
Communiquer et échanger sur le projet de modernisation de MAERA.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Acteurs institutionnels, élus, universitaires et chercheurs, représentants des associations et des professionnels de la mer, usagers.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Mise en place d'un contact spécifique au sein de la Régie des eaux de la Métropole de Montpellier. Tenue annuelle du Comité.

CONSEIL DE QUARTIER PÉRISCOLAIRE MOSSON

SYNTHÈSE

Conseil créé pour favoriser la citoyenneté chez les jeunes Montpelliérains. Réunion des enfants en commissions thématiques pour élaborer des projets dans leur quartier.

DATES

Création en 2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Le Conseil de Quartier Enfant Périscolaire Mosson (CQPM), lieu d'expression et de débat, est né de la volonté de promouvoir la citoyenneté chez les jeunes Montpelliérains et de prendre en compte leurs besoins et avis sur leur quartier.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Donner la possibilité aux jeunes de participer à l'élaboration et au suivi de projet au sein de leurs quartiers, dont la déclinaison du projet éducatif de territoire (en s'appuyant sur la Ville à hauteur d'enfant).
Favoriser leur prise de responsabilité et la conscience de leurs droits et devoirs.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Jeunes Montpelliérains du quartier Mosson.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Le conseil est composé de 4 enfants du CE1 au CM2 fréquentant les temps périscolaires du quartier Mosson (parité fille-garçon). Ces enfants sont issus des sept groupes scolaires qui composent le secteur : Boulloche, Roosevelt, Senghor, Bolivar, Balard, Heidelberg, Louisville.
La durée du mandat est de deux ans et les jeunes sont accompagnés par un coordinateur qui assure la bonne marche du dispositif. La vie du conseil se découpe en deux temps : les commissions thématiques et les séances plénières.
Une charte est élaborée et rappelle les objectifs du projet, sa pédagogie, ainsi que les règles de fonctionnement.

RÉSULTATS OBTENUS

Les enfants ont :
- participé à l'écriture de la Charte ma ville à hauteur d'enfant ;
- choisi le mobilier des salles périscolaires et du restaurant et ont participé au choix de la colorimétrie ;
- participé au ramassage des déchets dans le quartier et sur le groupe scolaire ;
- travaillé au lancement prochain d'une friperie.

Instance

4 enfants par groupe

28

élues et 7 suppléants

28

4

COMITÉ DE PILOTAGE VÉLO

SYNTHÈSE

11 réunions de consultation du Comité de Pilotage vélo depuis 2020. Mise en discussion de la politique cyclable de la Métropole et remontée des besoins des usagers.

Instance

10
par réunion

10

11

DATES

Création en 2020

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Engagement depuis 2020, par la Métropole et la ville de Montpellier, d'un dialogue et d'un soutien aux associations vélo du territoire.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Consulter les associations vélo de la Métropole sur les différents aspects de la politique cyclable de la Métropole. Faire remonter les besoins des usagers sur les nombreux sujets de l'écosystème vélo.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Associations vélo de la Métropole.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

11 réunions de consultation du Comité de Pilotage vélo depuis 2020 permettant la mise en discussion de sujets, soit proposés par la collectivité soit remontés par les associations. Prochaine réunion le 26 septembre sur la thématique : « Savoir rouler à vélo à l'école ».
Mise en place d'un groupe de travail infrastructures cyclables avec l'association Vélocité concernant plus précisément les projets d'aménagements cyclables sur le périmètre de la ville de Montpellier (4 à 5 réunions par an).

RÉSULTATS OBTENUS

Les réunions avec le groupe de travail infrastructures cyclables ont permis la modification de plans et l'adaptation aux usages du terrain notamment concernant le projet de l'anneau vélo autour du centre-ville et de l'aire piétonne. Différents aménagements de cet anneau vélo ont été discutés en groupe de travail, et les observations des associations (Vélocité) ont permis des adaptations du projet initial d'aménagement (ex : Cours Gambetta, Rue Doria, Rue Gerhardt).

CONSEIL DE CRÈCHE THÉRÈSE SENTIS

SYNTHÈSE

Instance de parents bénévoles pour faire remonter les besoins des usagers.

DATES

Création en 2023

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

La participation des parents à la vie quotidienne des crèches est préconisée par la circulaire du 30 juin 1983 et reprise par le décret du code de la santé publique du 7 juin 2010.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Renforcer la coopération entre les parents et les professionnels et favoriser l'implication des parents pour le bien-être des enfants accueillis.
Répondre aux interrogations des familles.
Appuyer des demandes d'interventions (travaux ou réaménagement). Échanger sur les projets en cours ou à venir au sein de la structure.

Instance

6
parents bénévoles

12

2

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Professionnels bénévoles de la structure, parents bénévoles, élus.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

2 réunions en 2024 pour faire remonter les besoins des usagers sur la base de sujets décidés conjointement entre la structure et les parents membres du conseil de crèche.

RÉSULTATS OBTENUS

Identification des besoins suivants : soutenir le café des parents, intégrer davantage les parents à la vie de la structure, leur permettre une plus grande implication dans le cadre d'événements. Mise en place d'expositions photo. Travail en cours sur la mise en place d'une newsletter pour rendre visible le travail effectué sur la crèche.

COMITÉ DE SUIVI DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

SYNTHÈSE

Le Comité de suivi assure la transparence des actions de la municipalité en matière de restauration scolaire dans le cadre de la politique alimentaire durable.

DATES

Depuis le 8 mars 2021

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Engagement de la ville de Montpellier dans une politique alimentaire durable, respectueuse de l'environnement et de la santé.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Associer les principaux acteurs aux enjeux d'une alimentation durable. Partager de manière transparente les projets et leur évolution en matière de restauration scolaire. Fournir un avis extérieur pour participer à la Coconstruction des politiques publiques.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Membres du Comité : élus, techniciens, chercheurs, associations, producteurs et acteurs de l'agriculture urbaine, acteurs de la filière agricole et alimentaire locale et nationale, enseignants et représentants des parents d'élèves et des personnels des cantines de la cuisine centrale.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Le Comité de suivi a vocation à assurer la transparence des actions et des choix portés par la municipalité en matière de restauration scolaire. Il s'appuie en retour sur les remarques et propositions issues du terrain.
Les enfants sont également acteurs de leur assiette, avec un travail spécifique mené dans le cadre du Conseil municipal des enfants.

DROIT D'INTERPELLATION

SYNTHÈSE

Dispositif permettant le dépôt d'interpellations sur le site participer.montpellier.fr ainsi que le vote soutien des habitants.

Droit d'interpellation

DATES

Création en 2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Permettre aux habitants de Montpellier d'interpeller le Conseil Municipale et d'obtenir une réponse.
Possibilité d'inscrire une question à l'ordre du jour du conseil municipal dès lors que 5 % des habitants inscrits sur les listes électorales l'auront demandé.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Donner des outils d'interpellation institutionnelle directe aux citoyens et une voie de recours supplémentaires.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants de la ville de Montpellier.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Création d'un dispositif d'interpellation du Conseil Municipal sur tout sujet concernant l'intérêt général du territoire de la Ville.
Création d'une plateforme numérique pour que chaque électeur de la ville puisse déposer une interpellation
Après une phase d'analyse de la recevabilité de l'interpellation et de vérification du statut d'électeur de l'interpellant.
Phase de signatures des électeurs de la ville.
En cas d'obtention de 8 500 signatures l'interpellant est invité à proposer son interpellation en Conseil municipal pour débat.

MONTPELLIER AU QUOTIDIEN

SYNTHÈSE

107 151

Un dispositif participatif permettant aux citoyens de signaler, proposer et suivre des améliorations de l'espace public via une plateforme numérique accessible 24 heures/24 et 7 jours/7, complétée par une application mobile et un numéro gratuit.

DATES

1987 : Création de la Commission « Montpellier au Quotidien »
1998 : Création du Numéro Vert
2016 : Création du e-service
2024 : Création plateforme de signalement

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Coconstruire et co-élaborer des projets d'aménagement de l'espace public et d'amélioration du cadre de vie avec les Montpelliérains, les comités de quartiers et les associations.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants de la ville de Montpellier.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

La plateforme enregistre plus de 20 000 signalements par an, transférés vers les différents services compétents pour des réparations, des interventions, des améliorations ou pour des études plus approfondies.
Une commission se réunit pour examiner toutes les demandes des Montpelliérains.
Les opérations sont réalisées pour la sécurité routière, le piéton en ville, la mobilité, la nature en ville, l'accessibilité, la tranquillité publique (éclairage), la Ville à hauteur d'enfants (sécurisation des abords des écoles).

RÉSULTATS OBTENUS

Côté signalement ; depuis 2020, les usagers/administrés ont réalisé 106 584 signalements sur la plateforme e-services, également à noter, une augmentation des demandes d'interventions de 38,52 % en 4 ans,
côté budget d'initiatives citoyennes : depuis 2020, 318 projets financés pour un montant total de 5 856 937.

Exemples de réalisation de projets financés :

- Dispositifs de ralentissements : mise en place de 2 plateaux traversants avenue Saint-Maurice-de-Sauret.
- Aménagement de l'escalier permettant de relier la Route de Lavérune et la rue Camille-Desmoulins.
- Réalisation de la continuité piétonne sur la partie haute rue de la Métairie de Saysset (du n° 65 à rue de Saint-Hilaire).
- Mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite d'un cheminement piéton depuis la station Europe jusqu'à l'Hôtel de Région en passant par les 2 passerelles submersibles du Lez.

Transformation de la ville

La ville se transforme et la collectivité souhaite associer les habitants à ces transformations. Les projets d'aménagement s'inscrivent dans une notion d'équilibre de la ville et de ses territoires. Ils illustrent l'importance de l'inclusion citoyenne dans les transformations urbaines de la ville et dans le processus de changement et de renouvellement de ses espaces.

Il s'agit de mettre l'accent sur la participation continue des habitants et des usagers tout au long des projets, afin de garantir que ces transformations répondent aux besoins de la population. Que ce soit pour l'amélioration des transports en commun, des équipements et aménagements urbains, ou des rénovations résidentielles, en passant par la végétalisation, l'objectif réside dans l'élaboration de solutions avec les citoyens, pour créer des espaces publics adaptés et agréables à vivre. L'objectif est de donner une voix aux habitants et de les impliquer activement dans la définition de leur environnement, pour une ville en phase avec les besoins.

Les démarches de concertation sur les quartiers apaisés illustrent la volonté de proximité recherchée pour répondre aux plus près aux besoins et attentes des habitants en termes d'aménagement, dans une notion de vivre ensemble. L'objectif est de créer des espaces urbains en cohérence avec les attentes des usagers et riverains et de favoriser leur engagement comme leur appropriation des espaces.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES

NOMBRE DE PARTICIPATION EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES

NOMBRE DE RÉUNIONS

RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER CÉVENNES

SYNTHÈSE

Création de la maison du projet lieu d'information et de concertation pour les habitants.

Création d'un comité de suivi de la participation citoyenne pour rendre les habitants et les acteurs du territoire partie prenante de la transformation de leur quartier.
Concertations – ateliers -– réunions publiques – aller-vers.

DATES

2021-2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Projet de renouvellement urbain ANRU : Améliorer le cadre de vie des habitants, rééquilibrer la ville et retrouver de l'attractivité pour ce territoire.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Rendre les habitants et les acteurs du quartier partie prenante de la transformation du quartier. Permettre la contribution au diagnostic des pratiques et usages des espaces. Faire émerger des propositions sur le devenir de la transformation urbaine des Cévennes. Accompagner la transformation urbaine au niveau humain, notamment concernant la scission de la copropriété afin de favoriser les interventions publiques.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants, personnes concernées par les démolitions, associations, communautés éducatives, bailleurs sociaux, entreprises, commerçants, professionnels de l'insertion et de l'emploi, conseils syndicaux, propriétaires, syndics, etc.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Le projet de renouvellement urbain de Cévennes est réalisé par et pour les habitants afin qu'ils puissent en comprendre les usages et se l'approprier. Les actions mises en place ont privilégié le « faire savoir » pour informer largement, « l'association » pour permettre les évolutions du projet et « l'aller-vers » pour tisser des liens de confiance au sein du quartier au regard des spécificités du projet, par secteur et par public. Faire savoir : donner à voir, à comprendre et permettre la remontée d'informations.

Septembre 2021 : une 1re réunion publique ainsi qu'une réunion avec les publics spécifiques (propriétaires, commerçants, locataires, associations, instances citoyennes).

2023 : création d'une identité graphique « Projet Cévennes » et 5 Lettres du projet diffusées en boîte aux lettres et dans les établissements du quartier.

Novembre 2023 : constitution d'un comité de suivi citoyen, comité multipartenarial, rassemblant les différentes instances de participation, dans une démarche d'innovation.
Des actions spécifiques réalisées de mars 2023 à mars 2024 : temps de rencontre avec les commerçants, atelier de participation des enfants aux plantations sur Ravaz, balade urbaine avec les habitants.

Mars 2024 : une 2e réunion publique et la mise en place d'ateliers thématiques grand public. Associer de manière spécifique pour permettre les évolutions du projet par secteur et par public.

Par secteur

- Mai 2022 : concertations sur le chemin de l'aqueduc, réalisation d'un chantier éducatif APS34 ainsi que d'une enquête pour permettre la compréhension des usages des espaces publics devant les écoles Brès et Daubié.
- De 2021 à 2025 : organisation de Bureaux de rue sur l'espace public pour alimenter le projet global de renouvellement urbain.
- D'octobre 2024 à mars 2025 : 3 ateliers de concertations concernant les aménagements du Gymnase Jouanique.

Par public

- Mai 2023 à juillet 2024 : ateliers de concertations en direction des familles, enfants, équipes éducatives et associations concernant les parvis et chemins des écoles et ateliers de concertations pluripartenariales concernant le jardin pédagogique pour identifier les besoins et présenter les plans d'aménagement.
- 2022 et 2024 : concertation avec les 12 copropriétés – scission/résidentialisations : réalisation de 7 ateliers en 2022 et de 3 ateliers en 2024, par copropriétés.
- 2024 : organisation d'un diagnostic en marchant pour prendre en compte l'expertise d'usage des femmes la nuit au sein de la copropriété.
  Atelier de Coconstruction du contrat de ville 2023-2024 – « Quartiers 2030 ».
  Aller-vers pour tisser un lien de confiance.
- Mars 2022 : création d'une Maison du Projet Cévennes
- 2023-2025 : stand hors les murs – Présence au sein des cafés des parents et événements de quartier.

RÉSULTATS OBTENUS

Contre-allée Ravaz :

- Septembre 2021 : Fermeture de la contre-allée Ravaz et travaux d'urbanisme transitoire.
- Janvier 2022 : Démolition Maison de quartier Chabrol.
- Avril à juillet 2023 : Création d'un lieu de convivialité (urbanisme transitoire), réalisation d'une fresque murale, d'une piste cyclable, de plantation avec les enfants (suite à la demande des membres du Cosui de la participation citoyenne).
- Novembre 2023 : réouverture temporaire de la MDQ Chabrol (chantier d'insertion compagnon bâtisseurs et MLJ).
- Interventions publiques pour améliorer le cadre de vie et la sécurité.

Copropriétés :

- 2022-2023 : entretien et coupe d'arbres malades et dangereux, remise en état de la rue Fabri-de-Pereisc, amélioration du stationnement dans le quartier.
- 2024 : Mise en œuvre de la scission de la copropriété des Cévennes, formation des copropriétaires à la gestion d'une copropriété, concertation avec les 12 copropriétés sur la résidentialisation.
- 2023 : Implantation d'associations au sein de la résidence Las Rébès.
- 2024 : Aménagements écoles : chemin des écoles/parvis/jardin pédagogique. Lancement des travaux du réseau de chaleur Nord Alco.
- 2025 : Valorisation du chemin de l'aqueduc.
- 2022 : les concertations avec les habitants ont permis d'éliminer le projet de construction de la nouvelle rue Rimbaud.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Groupe de travail, enquêtent usagers, atelier, échanges *in situ*

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES **700**

Plus de 700 personnes accompagnées sur la création d'une Maison de projet Cévennes. 170 personnes consultées pour l'organisation de Bureaux de rue.
20 personnes aux réunions plénières du comité de suivi en 2023.
Diffusion de 10 000 lettres du projet en BàL.

NOMBRE DE PARTICIPATIONS EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION **170**

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES : **1 140**

NOMBRE DE RÉUNIONS : **14**

RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER MOSSON

SYNTHÈSE

Création de la maison du projet lieu d'information et de concertation pour les habitants. Création d'un comité de suivi de la participation citoyenne pour rendre les habitants et les acteurs du territoire partie prenante de la transformation de leur quartier. Concertations – ateliers – réunions publiques – aller-vers.

DATES

2021-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Projet de renouvellement urbain ANRU : Améliorer le cadre de vie des habitants, rééquilibrer la ville et retrouver de l'attractivité pour ce territoire.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Rendre les habitants et les acteurs du quartier partie prenante de la transformation du quartier. Imaginer le visage du quartier de demain. Permettre de contribuer au diagnostic des pratiques et usages des espaces. Faire émerger des propositions sur le devenir de la transformation urbaine de la Mosson. Accompagner la transformation urbaine au niveau humain.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants, personnes concernées par les démolitions, associations, communautés éducatives, bailleurs sociaux, entreprises, commerçants, professionnels de l'insertion et de l'emploi, conseils syndicaux, propriétaires, syndics, etc.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Le projet de renouvellement urbain de Mosson est réalisé par et pour les habitants afin qu'ils puissent en comprendre les usages et se l'approprier. Les actions mises en place ont privilégié le « faire savoir » pour informer largement, « l'association » pour Coconstruire, innover et engager un travail de mémoire et « l'aller-vers » pour instituer une régularité de rencontre au plus près des lieux de vie. Faire savoir : donner à voir, à comprendre et permettre la remontée d'information.

- Mars 2022 : création d'une Maison du projet au sein de l'Espace Gisèle-Halimi qui marque la première phase de création de lien avec les habitants.
- Février – mars 2022 : cycle d'information sous la forme de réunion publique pour présenter le projet urbain, complété par la mise en place de stands.
- Septembre 2022 : distribution d'une lettre du projet sur le quartier à 10 000 exemplaires.
- Octobre 2022 : création d'une Maison du projet au sein des Halles des 4 saisons et diagnostic stationnement des Halles sous forme d'enquête pour questionner les usages.
- 2023 : création d'une identité graphique « Projet Mosson ». Ces actions sont complétées par des bureaux de rues pour informer des évolutions du projet et permettre la remontée des informations. Associer sur la coconception des espaces publics.

Constitution d'un comité de suivi citoyen, comité multipartenarial, rassemblant les différentes instances de participation, dans une démarche d'innovation.

La démarche de renouvellement urbain du quartier de la Mosson constitue aussi un territoire expérimental sur la Ville à hauteur d'enfant concernant l'aménagement et le réaménagement d'espaces publics tels que les parvis et les squares.

- Square de Louisville : 3 ateliers de concertations avec les écoles Louisville/Heidelber entre décembre 2023 et janvier 2024 sur les futurs usages, un diagnostic en marchant, 2 temps de micro-trottoir et la rencontre d'associations.
- Parvis Gisèle Halimi : 3 ateliers de concertation et 1 semaine de chantier participatif sur le parvis temporaire dans le cadre de l'urbanisme transitoire. Une information auprès des enfants et des échanges sur le projet urbain de novembre 2023 à janvier 2024 avec l'école Roosevelt.
- Parvis définitif : information des enfants et échanges sur le projet urbain entre novembre 2023 et janvier 2024, avec l'école Roosevelt, dont des ateliers : « maquette ton quartier ».
- Square Chico-Mendes : un atelier diagnostic sur site, 4 ateliers spécifiques signalétique, 5 ateliers colorimétrie et 8 ateliers création d'un journal souvenir.

Réalisation d'une démarche d'urbanisme transitoire pour rassembler et donner du sens en intégrant une dimension participative autour de 2 permis d'imaginer :

- L'occupation temporaire du 22e étage et de la façade de la tour d'Assas avec un appel à idée auprès des habitants et des associations. Des actions de médiation dans le quartier autour du vivre et du faire ensemble.
- Le projet « Souffle » avec la réalisation d'une œuvre monumentale participative et évolutive (ateliers artistiques sur la mémoire et la transmission d'histoires vécues). Réalisation d'un travail de mémoire pour prendre en compte la sensibilité liée au projet de destruction de la tour.

- Le projet Rieutord avec la mise en place d'ateliers (Assemblée de quartier et riverains) pour définir la programmation.

Aller-vers pour valoriser la parole des habitants.
Mise en place d'un dispositif artistique d'aller vers « Crieur.euses de rue » : recueil de la parole habitante et création d'un rendez-vous régulier et artistique sur l'espace public.
Marches exploratoires de femmes sur l'espace public et présentation du projet urbain à la maison du projet.

RÉSULTATS OBTENUS

- Octobre 2022 : création du stand des halles, lieu de rencontre des habitants, géré sur le mode de la co-animation.

- Mars 2022 : création d'une maison du projet urbain, lieu d'information et de recueil des besoins sur le renouvellement urbain de la Mosson. Accompagnement de la disparition de la Tour d'Assas qui a permis par l'ouverture du dialogue : une valorisation du quartier et la création d'un lien de confiance quant à l'avancée du projet.
  Dans le cadre de la Ville à Hauteur d'enfant : aménagement des espaces publics devant les écoles : parvis Gisèle Halimi, square Louisville, Square Chico-Mendes.

- 2024 : poursuite des acquisitions, poursuite des accompagnements pour les relogements des bâtiments démolis, travail avec chaque copropriété dans le cadre du projet de résidentialisation.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Site participer.montpellier.fr, rencontre au cœur des quartiers, atelier, réunion publique

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES — 3 800

2024 : 3 800 personnes
2023 : 2 000 personnes
2022 : 1 000 personnes sur le cycle d'information.
200 personnes présentes à la journée portes ouvertes de la maison du projet.
170 personnes présentes aux bureaux de rues.
125 enfants et 65 membres de la communauté éducative sur les aménagements.
650 personnes interrogées dans le cadre du diagnostic stationnement des halles.
18 femmes aux marches exploratoires.
110 personnes à la présentation du projet urbain.
Réunion publique 300 personnes
30 habitants et 15 enfants (square Chico-Mendes).
120 enfants dans le cadre de la visite de chantier.

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES : 6 585

NOMBRE DE RÉUNIONS : 20

RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER MOSSON/PROJET RIEUTORD

SYNTHÈSE
Ateliers assemblée de quartier et riverains pour définir la programmation

40

DATES
2023-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Mosson, l'aménagement du site répond aux enjeux urbains, environnementaux et patrimoniaux (urbanisation maîtrisée, intensification du tissu existant, prise en compte des enjeux climatiques et renforcement de la nature dans le quartier).

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Dans le cadre des concertations par secteur, faire des partenaires locaux et habitants des parties prenantes des orientations du projet.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Riverains du quartier

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Tronçon Nord : avenue de l'Europe/Oxford – Lieu d'aménagement d'aire de jeux.
Ateliers avant aménagement puis présentation du projet final : associations oxford/assemblée de quartier/riverain.e.s
Tronçon Sud : En lien avec les aménagements du secteur sud Mosson, chemin du collège Rimbaud : travail spécifique sous forme d'ateliers et de micros-trottoirs avec publics jeunes pour définir les futures ambiances et usages. Mobilisation des jeunes en s'appuyant sur le réseau local : Lycée, AFEV, Francas, GSC, Ulab, etc.

RÉSULTATS OBTENUS
Projet Rieutord en cours d'aménagement en 2025 et une suite de concertation est prévue pour aborder le secteur sud.

RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER CÉVENNES/ CONCERTATION AVEC LES COPROPRIÉTAIRES

DATES
2019-2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Définir le plan d'aménagement des futurs espaces publics.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Rencontrer les copropriétaires afin d'identifier les usages et les besoins.

Échanges in situ, réunion de concertation, rencontre au cœur des quartiers, réunion publique, atelier

410

410

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Copropriétaires du site.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Une première réunion publique en mars 2019 permettant de partager les constats concernant la copropriété, suivie de 2 ateliers puis d'une réunion publique de présentation du projet en septembre 2019.
Lancement de nouvelles phases d'information et de concertation à l'automne 2021 dont des réunions en pied d'immeuble. Suite à la scission, des rencontres ont été organisées avec des copropriétaires afin d'identifier les usages et les besoins pour définir le plan d'aménagement des futurs espaces publics.
3 ateliers par bâtiment réalisés par la SA3M.

RÉSULTATS OBTENUS
Travail sur les cahiers des recommandations architecturales avec plusieurs copros.

RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER MOSSON/ PROJET ASSAS

SYNTHÈSE
Consultation des habitants et des enfants pour collecter des mémoires et budget participatif d'Altemed dédié au projet pour la mise en place d'un plan d'action.

DATES
2023

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
La déconstruction de la tour d'Assas, bâtiment symbolique de La Paillade, est une étape importante dans le projet de renouvellement urbain du quartier Mosson.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Accompagner les habitants et engager un travail de mémoire autour du bâtiment, symbole de la rénovation urbaine.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants de la tour, de la Mosson et plus largement de Montpellier.

Balade urbaine, rencontre au cœur des quartiers, atelier, démarche artistique

12 000

Environ 12 000 personnes sur l'ensemble des actions proposées.
7 000 personnes : nombre de visiteurs du 22e étage et du toit entre mars et juillet 2023.
3 000 pers : Public présent à l'événement « Traversée Funambule » du 7 mai 2023.
300 élèves : Participation des enfants de La Paillade et de leurs parents aux ateliers créatifs du 22e étage.
Une quarantaine de collaborateurs sollicités (associations, artistes, collectifs, écoles, etc.).
1 500 personnes : public estimé sur les autres actions (projections, théâtres, Olympaillades, etc.).

12 000

10

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

3 phases dans le permis d'imaginer « Tour d'Assas » :

- Consultation des habitants et des enfants pour collecter des mémoires associées à la Tour et Coconstruire les bâches qui vont habiller la tour pour l'œuvre d'Al Sticking.
- Consultation des habitants et des enfants sur un travail de mémoire pour donner vie à l'occupation artistique du 22e étage.
- Un « appel à idées » auprès des habitants avec en parallèle, un travail avec les associations du quartier : le plan d'actions événementielles.
- Budget participatif dédié au projet auprès des habitants qui a donné lieu à un plan d'action (propositions de projets d'associations).

RÉSULTATS OBTENUS

Budget du projet global : 700 k€, dont 172 k€ sur l'appel à idée (plan d'action). Travail sur les aspects mémoriels importants. 12 projets associatifs financés dont :

- PAE : Réalisation de 8 podcasts Souvenirs de la tour, avec interviews des habitants _ Kaina TV.
- Réalisation d'une série documentaire de plusieurs épisodes, au fil de l'avancée du projet urbain _ Kaina TV.
- Réalisation d'un court-métrage de fiction inspiré de l'histoire des habitants de la tour d'Assas et filmé à l'intérieur de la tour_ Mr Gustave (projections à la MpT Louis Feuillade et festivals).
- 2 Ollympaillades : Ipeicc.
- Caravanes des sports _ Basket Mosson.
- Ateliers d'écritures et de poésie avec prod d'un recueil _ Esprit Libre.
- Micros-trottoirs _ GFen Languedoc et Ac Med.
- Écriture de saynètes théâtrales avec les habitants et spectacle déambulatoire sur le Grand Mail _ La Costumotek et la Niak Cie.
- Ateliers de playback théâtre _U-Lab et les ziconophages.
- Expo itinérante Basinga.

RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER CÉVENNES/PARVIS ET CHEMIN DES ÉCOLES

DATES

Projet dans lequel s'inscrit la démarche
Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Cévennes, sécuriser le chemin menant aux écoles et préfigurer les futurs aménagements définitifs.

Atelier

200

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Identifier les usages et besoins nécessaires pour les aménagements transitoires.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Familles, équipes éducatives, associations.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Ateliers de concertations sur temps scolaire et extrascolaire.
Ateliers et réalisation du mobilier et peinture avec les associations et les écoles.

RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER CÉVENNES/JARDINS PÉDAGOGIQUES

DATES

Projet dans lequel s'inscrit la démarche
En préfiguration de la réalisation du parc public des Cévennes, création d'un jardin pédagogique à destination des écoles.

Atelier

40

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Intégration du projet initial des écoles d'une mare pédagogique.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Équipe éducative (maternelle et élémentaire), équipe périscolaire, parents d'élèves, etc.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Ateliers de concertations pluripartenariales : identification des besoins et présentation des plans d'aménagement.

RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER MOSSON/PROJET CRIEURS URBAINS

SYNTHÈSE
Démarche à dimension artistique de valorisation de la parole des habitants permettant l'information et la médiation sur le projet urbain.

Crieurs de rues : 250 personnes (majoritairement des hommes)
Actions artistiques : 350 personnes

600

210

DATES
2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Projet de renouvellement urbain du quartier Mosson.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Permettre l'information et la médiation sur le projet urbain et communiquer sur l'offre de service et événements institutionnels et associatifs.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Démarche d'aller-vers pour sensibiliser à l'architecture et à l'urbanisme.
Intervention d'un crieur urbain dans le cadre de 17 sorties sur l'espace public pour recueillir les retours des habitants. Le crieur est identifié par les habitants (tenue spécifique, Affichage de son image sur l'espace public, présence récurrente, etc.). Organisation d'actions artistiques pour valoriser la parole des habitants :

- Comédie du livre à la Mosson (lecture de poèmes écrits par les habitants de la tour d'Assas),
- Déambulation d'un duo d'échassières et du Crieur urbain pour clamer et valoriser la parole des habitants du quartier,
- Collage paroles habitants et illustration du crieur sur espace public,
- Déambulation musicale et contée.

RÉSULTATS OBTENUS
Les interventions du crieur urbain, dans le cadre des sorties, ont permis de recueillir les retours et préoccupations des habitants, notamment :

- Le souhait de valoriser les halles en tant que lieu de convivialité.
- L'expression des difficultés rencontrées dans le cadre du stationnement.
- Le besoin de développer les mobilités vers l'extérieur du quartier.

RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER MOSSON/LA MAISON DU PROJET

DATES
Automne 2021

1 600 personnes informées

1 600

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Projet de renouvellement urbain du quartier Mosson.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
La Maison du Projet est ouverte dans le quartier et constitue le lieu d'information et de concertation pour les habitants.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants, conseils citoyens, conseil de quartier, comités de quartier, associations, bailleurs sociaux, entreprises, commerçants, partenaires institutionnels, acteurs de l'insertion et de l'emploi, conseils syndicaux, propriétaires, etc.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Mise en place d'ateliers de consultation en amont pour Coconstruire la Maison du projet avec les habitants et les visiteurs, en expérimentant une programmation et des outils d'exposition.

Depuis son ouverture, la Maison du Projet constitue un lieu d'information et de concertation pour les habitants.

Des permanences sont mises en place par les équipes de la Métropole et par la SA3M. Le fonctionnement sans rendez-vous permet de compléter les dispositifs ponctuels et thématiques par la mise en place d'échanges dans la durée avec les habitants afin de faire remonter les préoccupations. L'espace se veut aussi un lieu d'accueil d'instances, dont l'Assemblée de quartier. Il constitue un lieu de travail, de rendez-vous et de rencontres pour tous les acteurs du projet.

BUDGET PARTICIPATIF

SYNTHÈSE

Mise en place d'une plateforme de recueil d'idées (vote, analyse et suivi des projets), soirée d'émergence à destination des jeunes, analyse de la faisabilité par les services et priorisation des projets par les assemblées de quartier. Sur la seule année 2024 : 108 projets déposés, 3 600 votes, 26 projets mis en œuvre par des associations, 10 projets mis en œuvre par la collectivité.

DATES

Création en 2021

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

2 000 000 € d'investissement sont attribués par la Ville de Montpellier pour des projets destinés aux habitants de la ville dont : 500 000 € de l'enveloppe qui sont priorisés par la jeunesse (11-29 ans) et 1 000 000 € en direction des projets priorisés et sélectionnés par les assemblées de quartier.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Participation active des habitants aux orientations des dépenses d'investissement de la ville. Permettre une participation importante aux assemblées de quartier.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Tous les habitants de 11 ans et plus résidant à Montpellier. Toutes associations ou structures de l'Économie Sociale et Solidaire.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

- Lancement du dispositif en 2021.
  Association des assemblées de quartier pour la phase d'émergence et suivi des projets.
- 2023 : évaluation participative du dispositif pour amener des évolutions : ouverture à l'ensemble des habitants, possibilité de financer des projets portés par des associations.
- 2024 : mise en place d'une plateforme de recueil d'idées pour le dépôt, le vote et le suivi des projets.
  Diffusion d'une communication pour inciter à déposer des projets et mise en place d'une soirée d'émergence à destination des jeunes.
  Vote ouvert à l'ensemble des habitants.

RÉSULTATS OBTENUS

Au total : 108 projets déposés, 3 608 votes et 51 projets en cours pour un total de 4,5 M€ investis (Square Coursindel ; aménagement du Rieutord ; aménagement de l'Agora du parc Bartolome de las Cases ; street art sur avenue de Maurin, avenue de Palavas, avenue du Pont Trinquat, Pont Manuguerra ; callisthénie à Montasinos ; rue de la biodiversité à Malbosc ; Square Bramante à Malbosc ; aire de jeux de Tastavin ; parcelle Vauguières à Port Marianne ; aménagement de l'avenue de Palavas et rue de Centrayragues ; matériel pour animer le parc de la Guirlande ; aménagement de bancs sur le Grand Mail à la Mosson, etc.).

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Budget participatif

NOMBRE DE PARTICIPATIONS EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION 3 608

NOMBRE DE RÉUNIONS : 9

BP/PARCELLE VAUGUIÈRES

SYNTHÈSE
Démarche de concertation d'aller-vers auprès des habitants et des enfants sous forme d'enquête et d'ateliers pour recueillir les scénarios d'aménagement.

Enquête usagers, groupe de travail, groupe de focus

73

53 habitants du quartier ainsi que 20 enfants d'un centre de loisirs dans le cadre de l'enquête.

55

80

4

DATES
2024-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
À la demande de l'assemblée de Quartier Port-Marianne, végétalisation et agrément d'une parcelle inondable en bord de Lironde.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Définir un programme d'aménagement de la parcelle RZ55 permettant de faciliter le lien du Lez au Parc de La Lironde. Rendre le cheminement agréable dans le quartier.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Assemblée de quartier, riverains : impasse des joncs ; route de Vauguières et rue Le Pérugin, ACM Habitat, ASPTT Piscine Nakach, école maternelle Michel de l'Hospital, Collège Port-Marianne.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Projet proposé par l'Assemblée de quartier Port-Marianne dans le cadre du budget participatif. À la suite d'une balade urbaine pour identifier la marchabilité entre les sous-quartiers de Port Marianne, les membres ont identifié une parcelle inondable qui ne faisait l'objet d'aucun projet. Les membres ont proposé l'aménagement en square de quartier. Une démarche d'aller-vers sous forme d'enquête suivie de 3 ateliers a été mise en place : Ateliers de concertation pour recueillir les besoins, les scénarios d'aménagement, atelier de présentation d'une proposition de projet par les services et échange sur les améliorations souhaitées. Atelier avec les enfants du centre de loisirs en proximité pour définir les attentes et besoins autour du square.

RÉSULTATS OBTENUS
Orientation du projet vers une parcelle de repos et de jeux nature.

BP/MISE EN ART ESPACE PUBLIC

- 2 PONTS SUR L'AVENUE DE MAURIN, QUARTIER CROIX-D'ARGENT
- PONT TRINQUAT, QUARTIER PRÈS-D'ARÈNES
- PONT AVENUE DE PALAVAS, QUARTIER PRÈS-D'ARÈNES
- CHEMINEMENT SOUS LE PONT MANUGUERRA, QUARTIER PORT-MARIANNE

SYNTHÈSE
Ateliers de cocréation avec les habitants et les enfants sous forme d'ateliers et de pratiques artistiques pour la réalisation de mises en art.

DATES
2023-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
À la demande des Assemblées de Quartier, permettre un embellissement du quartier (avenues et cheminement). Valoriser et soutenir la création artistique sur le territoire.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Construire des projets de mise en art en Coconstruction avec les habitants et les artistes.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Membres des conseils de quartier et habitants du quartier.

Enquête usagers, groupe de travail, groupe de focus

194

194

13

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Cocréation de fresques de street art à la demande des assemblées de quartier et financées par le budget participatif. Les dispositifs de participation associés à la mise en art ont compris : ateliers de pratiques artistiques avec les habitants et les collégiens, atelier d'élaboration du contenu des fresques, atelier *in situ* de coréalisation.

RÉSULTATS OBTENUS
Recueil des expressions pour mise en art des ouvrages urbains.

BP/COURSINDEL

SYNTHÈSE
Ateliers Assemblés de quartier et associations locales pour définir le cahier des charges de l'appel à manifestation du permis d'imaginer.

DATES
2023-2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Permis d'imaginer Coursindel/Budget participatif.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Répondre à la demande habitante et affiner la programmation avec les habitantes.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Assemblée de quartier et associations du quartier.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Suite à l'interpellation et la volonté d'acteurs du conseil citoyen de Fumerolles et Cité Gély et de riverains d'occuper le site, la collectivité à organiser 3 ateliers avec les riverains, l'assemblée de quartier, les associations pour définir les termes du cahier des charges du permis d'imaginer qui va permettre de sélectionner un projet pour occuper le site du square coursindel et de l'atelier nord.

RÉSULTATS OBTENUS
Permis d'imaginer en cours de lancement pour 2025.

BP/CALLISTHÉNIE À AIGUELONGUE

SYNTHÈSE
Ateliers assemblée de quartier pour définir les attentes autour de la création d'un espace de Callisthénie sur Aiguelongue.

DATES
2024-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Budget participatif.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Répondre à la demande habitante et affiner la programmation avec les habitants.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Assemblée de quartier.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Mise en place de 2 réunions avec l'assemblée de quartier pour spécifier l'aménagement de street work out.

RÉSULTATS OBTENUS
Mise en place du street work out.

BP/BRAMANTE ET RUE DE LA BIODIVERSITÉ

SYNTHÈSE
Ateliers Assemblée de quartier et groupe de travail avec des habitants et des riverains pour définir la programmation de la rénovation du square Bramante et la transformation de la rue de Fès en rue de la biodiversité.

DATES
2024-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Budget participatif.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Répondre à la demande habitante et affiner la programmation avec les habitants.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Riverains, enfants des centres de loisirs, Assemblée de quartier.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Suite à la demande du comité de quartier, le projet a été affiné avec l'assemblée de quartier. Observation des usages et enquêtes auprès des usagers et riverains pendant 2 jours. Temps périscolaires pour observer le fonctionnement actuel avec les enfants et les pistes d'amélioration. Une visite de site a été organisée en présence des riverains du square et de la rue pour évoquer les axes programmatiques et affiner le programme.

RÉSULTATS OBTENUS
Programmation adaptée aux attentes des riverains et projet programmé pour fin 2025.

RÉNOVATION DE LA PLACE TASTAVIN

SYNTHÈSE
Mise en place d'un groupe de travail et d'un questionnaire en ligne concernant la rénovation de la place.

DATES
2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Rénovation de la place Tastavin suite à l'abattage des platanes.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Engager une démarche de concertation avec les habitants concernant la rénovation de la place afin de développer un espace de partage, de rendre le lieu dynamique et adapté aux besoins du quartier.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Groupe de travail habitants constitué de représentants des comités de quartier et des associations, des habitants et commerçants.

Type de dispositifs engagés : groupe de travail

Nombre de participations en ligne / questionnaire interpellation

279

20

4

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Mise en place d'une réunion publique de lancement afin de partager les enjeux et objectifs de la démarche. Cette réunion publique a été suivie de la création d'un groupe de travail habitants, ayant pour objectif de formuler des propositions de réaménagement de la place, dont la priorisation de certains usages.
À l'initiative du GTH, un sondage a été réalisé *in situ* afin de faire remonter l'ensemble des idées et besoins des habitants. Cette récolte d'information a permis de nourrir la réflexion engagée par le GTH qui s'est réuni 6 fois, sur une période de 6 mois. L'ensemble des réflexions est ainsi venu alimenter le cahier de recommandations.

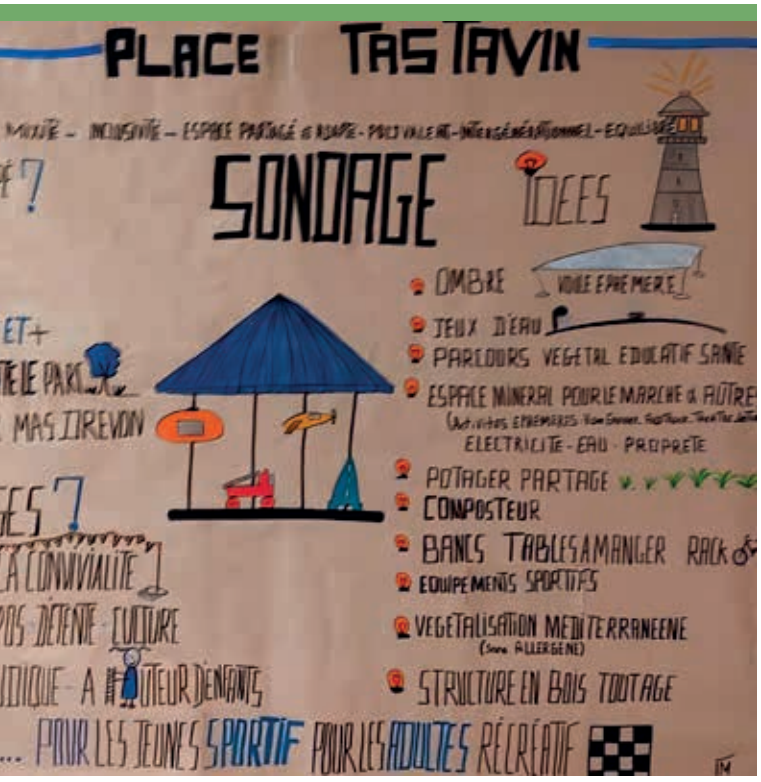

RÉSULTATS OBTENUS

Le Groupe de Travail Habitant a priorisé des usages concernant le réaménagement de la place avec le souhait d'intégrer un espace convivial, un espace de repos et d'un espace ludique à hauteur d'enfant.
Les propositions ont porté sur :

- La valorisation du marché
- L'optimisation de l'espace devant la Maison pour tous
- Le réaménagement de l'espace pour enfants
- L'aménagement de l'arrière de la Maison pour tous
- Le besoin d'assurer la connectivité des espaces dans le parc et avec l'extérieur de la place.

L'ensemble de ces propositions et recommandations ont été prises en compte par la Municipalité et les services de la ville dans l'élaboration du projet, donnant lieu notamment à la rénovation de l'aire de jeux afin qu'elle soit adaptée aux besoins des enfants.

CHEMIN DE L'AQUEDUC

Rencontre au cœur des quartiers, atelier

SYNTHÈSE

Balade urbaine habitants et associations pour consultation sur la programmation.

DATES

2024-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

L'objectif du chemin (17 km le long de l'aqueduc Saint-Clément) est de relier les quartiers entre eux jusqu'aux communes riveraines, par un chemin piéton et végétalisé. Ce projet contribue : à la ville parc, aux continuités écologiques et à la ville à hauteur d'enfants avec le chemin des écoliers. Mise en œuvre également d'un parcours pédagogique sur le patrimoine naturel et bâti pour un espace public renouvelé.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Impliquer les riverains dans cette démarche de paysage et d'ouverture du chemin : sur les clôtures, la végétalisation, le bon usage du chemin.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants et riverains du site, grand public et associations.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Rencontre de riverains pour questionner les usages et les aspects paysagers entre le chemin et l'arrière des propriétés.
Information du grand public par le biais de cartes interactives

et sensibilisation au patrimoine naturel historique. Atelier avec les associations pour faire ressortir les éléments de patrimoine remarquable. En projet : la mise en place de micro-trottoir auprès des usagers ainsi que des ateliers, notamment en direction des écoles.

AGRIPARC DES BOUISSES

SYNTHÈSE

Balade sur site, panel et ateliers pour définir les attentes d'aménagement du site. Mise en place de chantiers participatifs pour préfigurer les plantations ou nettoyer le site.

Panel, enquête usagers, site participer.montpellier.fr, volontariat pour engagement, balade urbaine, atelier

40 participants au Groupe Citoyen Métropolitain
280 participants à la balade exploratoire du 20 novembre 2021.

480

8

DATES

Depuis le 10 novembre 2021.

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Le projet des Bouisses s'inscrit dans une nouvelle émergence de projets urbains qui donnent plus de place à la déconstruction, la restauration, la renaturation et la frugalité. Depuis sa genèse en 2021 et la 1re « balade exploratoire » du site, le projet se dessine en concertation avec les habitants dans ces objectifs.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Interroger les habitants pour alimenter le projet de l'agriparc des Bouisses. Aménager de manière participative ce nouvel espace de respiration pour la nature et pour les habitants de la métropole.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants, commerçants ou représentants d'associations, groupe de travail métropolitain.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

- 18 mai 2024 : journée grand public « Chantier participatif ».
- 2 décembre 2023 : journée grand public « Les mains dans la terre des Bouisses ».
- 14 septembre 2023 : atelier « habiter les parcs » avec les représentants des comités de quartier et du GCM.
- 10 juin 2023 : atelier thématique agricole avec les représentants des comités de quartier et du GCM.
- 15 octobre 2022 : Réunion de restitution de la démarche de concertation et présentation du projet lauréat du dialogue compétitif au GCM.
- 10 mars 2022 : Formalisation et restitution de la contribution des citoyen·nes au dialogue compétitif.
- 19 février 2022 : deuxième atelier du Groupe citoyen métropolitain.
- 22 janvier 2022 : premier atelier du Groupe citoyen métropolitain.
- Décembre 2021 – janvier 2022 : tirage au sort parmi les personnes volontaires et constitution d'un Groupe citoyen métropolitain.
- 20 novembre 2021 : Balade exploratoire et ateliers participatifs.
- 10 novembre 2021 – 14 février 2022 : 1re phase de concertation en ligne sur la plateforme participer.montpellier.fr.

RÉSULTATS OBTENUS

Restitution d'un livret de préconisations réalisé par le Groupe Citoyen Métropolitain suite aux démarches de participation citoyenne, adressé à la collectivité et aux équipes du dialogue compétitif.

Des préconisations relatives à la ville verte pour préserver les espaces naturels et la biodiversité du site, faire de l'agriparc un lieu de vie autour de l'environnement et recréer du lien entre rural et urbain, développer une agriculture respectueuse de l'environnement et bénéfique aux habitant·es du territoire. Exemple de préconisation : créer une pépinière/centre de soins pour la faune et la flore.

Des préconisations relatives à la Ville inclusive et habitée pour limiter l'urbanisation et assurer l'intégration du bâti, développer une architecture durable, créer un agriparc convivial et construire un esprit « cœur de village » sur les nouvelles zones construites.
Exemple de préconisation : développer les terrasses collectives sur les toits (avec des jardins collectifs, ruches, etc.).

Des préconisations relatives à la Ville en mouvement pour favoriser les mobilités douces, réduire la place des véhicules motorisés à l'intérieur du périmètre de l'agriparc, favoriser l'accès au site en transports en commun depuis et vers le reste de la ville.
Exemple de préconisation : développer des zones de rencontre avec vitesse limitée à 20 km/h, priorité aux piétons et une signalétique adaptée.

Livret remis aux équipes du dialogue compétitif.
Participation du GCM au suivi du projet dans le cadre d'ateliers de travail. Mise en œuvre du projet par chantiers participatifs ouverts à tous pour les métropolitains.

GRAND PARC LUNARET

SYNTHÈSE

Deux concertations réalisées en parallèle sur 2 secteurs du projet du Grand Parc pour informer et consulter les habitants sur le devenir de cet espace.

DATES

2024-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

L'objectif du futur Grand Parc est de relier des lieux emblématiques, pour créer sur presque 200 hectares un véritable ensemble paysager, illustration d'un projet qui incarne l'ambition pour tous d'une ville parc, une ville à l'espace public réapproprié, une ville à hauteur d'enfants, une ville santé, une ville sportive, une ville de culture et de développement de l'agroécologie en lien avec les institutions de recherche présentes sur le site. La création de ce Grand Parc doit également répondre aux enjeux de rééquilibrage du territoire, en permettant un accès facilité à ce grand espace vert des habitants du nord de Montpellier, mais aussi de l'ensemble de la ville et de sa métropole, grâce à l'arrivée de trois stations de tramway de la future ligne 5, tout en préservant ce réservoir de biodiversité.

Rencontre au cœur des quartiers, atelier, site participer.montpellier.fr, groupe de travail

Rencontre des acteurs du site : environ trente personnes. Nombre total à préciser au regard des concertations en cours

30

80

7

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Informer et consulter les habitants sur le devenir de cet espace. Favoriser l'expérimentation d'usages des activités et créer une dynamique collective concernant la transformation du lieu.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants et usagers du site, associations.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Deux concertations réalisées en parallèle sur 2 secteurs du projet du Grand Parc : le Village de Lavalette et Clairières et Belvédères. Le Village de Lavalette : Coconstruction avec les acteurs implantés sur site et information et consultation du grand public afin de déterminer la programmation du tiers lieu. Clairières et Belvédères : concertation du public usager du site (démarche d'aller vers et ateliers participatifs) pour déterminer les orientations d'aménagement du site.

RÉSULTATS OBTENUS

Communication sur le projet Grand Parc et Lunaret à l'automne 2024 à l'occasion des 60 ans du zoo. Marché de maîtrise d'œuvre à partir de 2025 et poursuite de la concertation. Création d'une maison de projet.

CLAIRIÈRES ET BELVÉDÈRES

SYNTHÈSE

Grand parc Lunaret, projet révélé et concerté pour définir les attentes d'aménagement. Balade sur site, démarche d'écoute des non-humains, ateliers adultes et enfants.

Enquête usagers, groupe de travail, groupe de focus

50

3

DATES

2024-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Mise en valeur du site Clairières et Belvédères dans le grand parc Lunaret entre le zoo et le Lez par l'installation d'un site de sensibilisation à l'environnement.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Consulter les acteurs et les personnes fréquentant le lieu sur les aménagements.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Usagers et acteurs du site.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

La démarche a compris des temps d'aller-vers afin de valoriser les pratiques, les besoins et les envies des usagers du site.
Un temps de travail original et sensible avec un collectif d'habitants pour prendre l'avis de la nature avant l'aménagement.
Des ateliers participatifs pour imaginer un programme et adapter le projet.
Un temps spécifique avec les enfants du centre de loisirs à proximité pour discuter des aménagements et des besoins spécifiques des enfants.

RÉSULTATS OBTENUS

Programmation en cours de finalisation pour de premiers aménagements en 2026.

TIERS-LIEU LAVALETTE

SYNTHÈSE

Grand parc Lunaret, « le village de la Valette » pour définir les activités scientifiques, ludiques et culturelles. Enquête usagers et groupes de travail.

Enquête usagers, groupe de travail, groupe de focus

20

4

DATES

2024-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Création d'un tiers lieu dans le grand parc Lunaret sur le site de l'ancien orphelinat.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Élaborer un cahier des charges des besoins et attentes vis-à-vis de ce tiers lieu en associant les habitants du quartier et les acteurs autour du site.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Usagers et acteurs actuels et futurs du site.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

La démarche a compris des temps d'aller vers et d'enquêtes afin de valoriser les pratiques, les besoins et les envies des habitants et usagers autour du site.
Des ateliers participatifs pour interroger sur les intentions du futur Tiers-Lieu ainsi que les espaces publics voisins.

RÉSULTATS OBTENUS

Préfiguration du tiers-lieu en cours.

QUARTIERS APAISÉS : FOCUS SUR ARCEAUX/CLEMENCEAU RONDELET/BEAUX-ARTS BOUTONNER

SYNTHÈSE

Réunions publiques, concertation en ligne pour définir les attentes d'aménagement visant à valoriser le quartier.
Mise en place d'un groupe de travail habitants pour travailler dans la durée sur les projets d'aménagement du quartier : balades urbaines – ateliers de Coconstruction.

DATES

2021-2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Les démarches quartiers apaisés sont intégrées au quartier Grand cœur. Elles ont pour objectif de rééquilibrer la ville, d'améliorer le cadre de vie des habitants, d'apaiser la circulation et de permettre la transformation comme l'embellissement de l'espace public.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Écouter les habitants pour repenser la ville à échelle humaine. Associer les habitants et les commerçants aux grandes transformations de leur quartier. Rechercher l'expertise d'usage pour guider les cahiers des charges.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Groupe de Travail Habitants constitué de représentants des comités de quartier et des associations, des membres du conseil de quartier, de la communauté éducative, des commerçants et des riverains.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

La démarche a été lancée par l'ouverture d'une concertation en ligne, suivie d'une réunion publique par quartier afin de présenter les projets d'aménagement et lancer la concertation.

En parallèle, les habitants ont été invités à intégrer un Groupe de Travail Habitants par quartier, sur la base du bénévolat, en proposant leur candidature en ligne sur participer.montpellier.fr. Un tirage au sort a ainsi permis de constituer ce groupe d'acteurs essentiels de liaison entre la collectivité et les quartiers.

Pour permettre à chaque Groupe de Travail Habitant de se saisir des enjeux et objectifs, une balade urbaine a été organisée par quartier, afin de leur présenter les aménagements à concerter.

Ont suivi la mise en place d'ateliers avec les Groupes de travail Habitant et les services de la Métropole afin de permettre la Coconstruction des projets. Au total, ce sont 33 ateliers qui ont été réalisés au sein des quartiers ainsi que de multiples actions d'aller-vers entre les Groupes de travail Habitant et les riverains afin d'alimenter les démarches. Dans ce cadre, le groupe de travail habitants a permis, par l'ensemble de ses réflexions, du cahier des charges d'urbanisme/paysage pour l'aménagement de l'espace public.

Tout au long du projet, de nombreuses actions de communication ont été menées afin d'informer les habitants et l'ensemble des acteurs associés. À l'issue des actions participatives mises en place, les solutions retenues pour l'aménagement de la première phase de travaux ont été présentées au Groupe de travail, puis aux habitants dans le cadre d'une réunion publique.

Sur Arceaux : urbanisme tactique/occupation des lieux.

RÉSULTATS OBTENUS

Groupe de travail habitants : élaboration d'un document rassemblant les propositions d'aménagement pour le quartier, présenté en réunion publique. L'ensemble des contributions du groupe de travail habitants ont été prises en compte dans les limites des possibilités techniques.

Le Groupe de travail Habitant est inscrit dans la durée, il suit la mise en œuvre des actions et la formulation de propositions sur les sujets soumis à l'étude.

- Exemple de proposition retenue et mise en œuvre sur les Arceaux : réalisation du parvis de l'école Jeanne-d'Arc (ajout d'une cour de récréation, création d'un espace de jeux pour enfants et d'un espace d'attente pour les parents, végétalisation de l'espace).
- Exemple de proposition retenue et mise en œuvre sur Clémenceau-Rondelet : choix de la rue partagée/Carlecas.
- Exemple de proposition retenue et mise en œuvre sur Beaux-Arts – Boutonner : transformation du stade Lieutenant-Normand.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Balade urbaine, concertation thématique, groupe de travail, réunion publique, panel

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES

Arceaux : 455 contributions en ligne et 45 citoyens au sein du groupe de travail
Clémenceau-Rondelet : 184 contributions en ligne et 45 citoyens au sein du groupe de travail
Beaux Arts – Boutonner : 111 contributeurs sur la plateforme en ligne et 40 citoyens au sein du groupe de travail

NOMBRE DE PARTICIPATIONS EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION : 894

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES : 125

NOMBRE DE RÉUNIONS : 33

RECONQUÊTE DU VIEUX VILLAGE DE CELLENEUVE

SYNTHÈSE

Mise en place d'un groupe de travail habitant, réunion publique et concertation en ligne pour recueillir les attentes en termes d'aménagement.

DATES

6 décembre 2022 au 6 février 2023 et du 1er février au 1er avril 2024.

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Opération Cœur de quartier Celleneuve pour mettre en valeur le patrimoine, améliorer le cadre de vie des habitants du quartier en sécurisant le chemin des écoliers et en améliorant l'accessibilité commerciale.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Recueillir l'avis des habitants du quartier concernant leurs attentes vis-à-vis des aménagements.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants du quartier.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

La ville de Montpellier a souhaité que la transformation du quartier de Celleneuve s'inscrive dans une dynamique de rééquilibrage à l'échelle du territoire, permettant notamment de retrouver son paysage historique et patrimonial, tout en intégrant des espaces publics adaptés. Afin d'engager cette reconquête et dans l'objectif de revitaliser le quartier par des mesures de sécurité, de mobilité et d'inclusion sociale, un travail de concertation a été mené avec et pour les habitants afin de prendre en compte les besoins et de définir les usages.

- Réalisation de 2 réunions publiques (6 décembre 2022 et 31 janvier 2024) afin de présenter le projet et ses objets de concertation puis de proposer les orientations d'aménagement.
- Enquêtes réalisées par les services civiques auprès des habitants sur leurs usages et besoins du quartier.
- Création d'un Groupe de travail habitant et réalisation, en parallèle, de deux phases de concertation en ligne (du 6 décembre 2022 au 6 février 2023 et du 1er février au 1er avril 2024).
- Mise en place d'actions d'information et de communication : parution d'un avis dans la presse et affichage annonçant l'ouverture et les modalités de la concertation, diffusion d'informations sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole et dans le journal d'information de la Métropole, mise à disposition du dossier de concertation à l'Hôtel de métropole et en mairie de proximité du quartier, organisation de permanences hebdomadaires à la Maison pour tous Marie Curie.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Enquête usagers, groupe de travail, rencontre au cœur des quartiers

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES

300 personnes à la réunion publique du 6 décembre 2022. 1re phase de concertation en ligne : 187 contributions
2e phase de concertation en ligne : 39 contributions

NOMBRE DE PARTICIPATIONS EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION

226

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES

3

NOMBRE DE RÉUNIONS

- Organisation de concertations spécifiques par publics et par objets :

  * Les syndicats et conseils syndicaux ainsi que la commission cadre de vie pour détecter les problématiques et trouver des solutions (diagnostic en marchant effectué le 11 décembre 2024).

  * Les parents d'élèves, les assistantes maternelles, les représentants de l'Assemblée de quartier et d'associations de Celleneuve dans le cadre de la rénovation des aires de jeux du Parc Discoride en octobre 2023 (2 ateliers et une balade urbaine).

  * Le Comité de quartier (rencontre avec les services de police sur les questions de sécurité, échange avec l'office de tourisme pour la création d'un parcours patrimoniale et participation à un atelier avec un artiste dans l'objectif de valoriser et mettre en lumière des lieux dont l'histoire s'est perdue).

  * Les habitants et syndics de copropriétés de l'OPAH (opération programmée de l'amélioration de l'habitat) avec la présentation du projet.

  * Les résidents du quartier dans le cadre d'un « permis d'imaginer », dédié aux arts du cirque en tant que dispositif d'urbanisme transitoire.

ZAC SAINT-PAUL, MOSSON, SUD MOSSON, NINA SIMONE, L'UNION, BOFILL

SYNTHÈSE

Consultation réglementaire dématérialisée.

DATES

- Saint Paul : 12 oct. au 10 nov. 2022
- Sud Mosson : 5 au 15 avr. 2022
- Nina Simone : 19 juin au 21 juil. 2023 et 26 juin au 26 juil. 2024
- L'union : 23 juin au 17 juillet 2023
- Bofill : 21 nov. 2023 au 20 jan. 2024.

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Consultation réglementaire préalable, spécifique à la procédure de création de ZAC, en application de l'article L 103-2 du code de l'urbanisme.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Permettre aux habitants de s'exprimer en amont de la création des ZAC. Définir à ce titre le périmètre et aussi le programme de la ZAC.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants, commerçants.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Pour chaque création de ZAC :

- Une concertation préalable en ligne.
- La parution d'un avis d'ouverture de la concertation et affichage de l'avis au public.
- La mise à disposition d'un dossier de concertation et possibilité de consigner ses observations sur registre ou sur le site de la ville et de la Métropole.
- L'organisation d'une réunion publique (hormis la ZAVC Nina Simone).

Réunion publique, site participer.montpellier.fr, registre

100 participants à la réunion publique. 3 contributions sur le site internet. 3 contributions écrites.

118

167

4

RÉSULTATS OBTENUS

Recueil d'informations lors de la concertation préalable et apport de contributions des habitants.
Bilan de la concertation rendu compte par délibération du Conseil de la Métropole.
Dossier de création de la ZAC élaboré à l'issue de la concertation.

JARDINS PARTAGÉS BOSQUETS NOURRICIERS

SYNTHÈSE
Ateliers pour émergence et structuration des collectifs de jardins partagés.

Volontariat pour engagement, groupe de travail

29 associations et 4 maisons pour tous

DATES
Depuis 2021

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Offrir une solution de transformation du paysage alimentaire développant l'accès à la production alimentaire qualitative avec une attention particulière aux publics en précarité.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Faire contribuer les habitants à la gestion et l'entretien des jardins et bosquets.
Favoriser la rencontre et le lien entre habitants.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Riverains et usagers du site.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Accompagnement à la structuration de collectif de jardiniers
Convention de gestion de parcelles à des groupes de personnes constituées en associations ainsi qu'à des maisons pour tous qui en assure l'animation.

RÉSULTATS OBTENUS
33 jardins partagés mis à disposition sous convention : Grand Mail, Jean Giono, François Villon, Saint-Clément, jardin de Celleneuve, Malbosc 1 et 2, Verpopa Bosphore, Lac des Garrigues, parc de la Carriera, Square des Brusses, Agropolis, Aiguelongue, Parc Sainte-Odile, Espla de la musique, la Pompignane, Jardin de l'Aube, Jardin Melina-Mercouri, les Grands Grès, Parc Magnol, jardin de la Cavalerie, Jardin de la reine, Candolle, Square du Père-Bonnet, jardin Clémenceau, jardin Voltaire, Parc Saint-Martin, Jardin DeMain, jardin Estanove, Rieucoulon, Parc Bagatelle, Ovalie Mas Nègre, jardin des Grisettes, Mas Nouguier.

JARDINS PARTAGÉS ACM

SYNTHÈSE
Ateliers pour structurer les associations de locataires et permettre la gestion des jardins partagés au pied des résidences.

DATES
Depuis 2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Création de jardins partagés à destination des résidences.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Créer des collectifs afin de gérer les jardins partagés.

Atelier

Nombre de locataires invités : 7 000 (3 500 logements)
Nombre de réunions : 2 réunions en moyenne par jardin.

600

60

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants des résidences ACM.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Ateliers pour structuration d'association de locataires
Ateliers de Coconstruction des jardins (emplacement, mise en œuvre, gestion, etc.).

RÉSULTATS OBTENUS
30 jardins projets de jardins partagés ayant abouti dans Montpellier dans les résidences ACM (ex. : Philipidès, Gémeaux). Mise en place d'un marché d'accompagnement des locataires à leur structuration en association et à la création du jardin. Objectif : accompagner les locataires à la genèse du projet suite à une réunion de concertation, construire le jardin de leur souhait et confier la gestion de ce dernier, dès que les travaux sont réalisés et que l'association est constituée. En lien avec Direction Nature, Agroécologie et Paysage – Ville de Montpellier.

BONS DE VÉGÉTALISATION

SYNTHÈSE
Distribution de bons de végétalisation pour permettre à chacun d'agir pour la biodiversité à son échelle.

Volontariat pour engagement

2 595

DATES
2016

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Participer à la réduction des îlots de chaleur urbains, assainir l'air respiré et embellir les rues.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Accompagner le citoyen dans son projet de végétalisation ou d'accueil de la faune et tisser des liens entre voisins. Favoriser la capacité de chacun d'agir pour la biodiversité, à son échelle.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants de Montpellier.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Appel à volontariat pour végétalisation avec distribution de bons de végétalisation sur la base d'un bon par an et par habitant. Chaque bon correspond soit : au microfleurissement, à l'achat d'un arbre fruitier, à la protection d'un pied d'arbre, au don d'un gîte à chauve-souris ou d'un cube à pollinisateur.

RÉSULTATS OBTENUS
2 595 bons de végétalisation distribués du printemps 2019 à l'automne 2023.

VERDUN-SUD COMÉDIE AIRE PIÉTONNE

SYNTHÈSE
Espace d'expression en ligne et réunion publique concernant l'extension de l'aire piétonne sur le secteur Sud Comédie.

DATES
2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
L'extension de l'aire piétonne sur le secteur Sud Comédie participe d'une stratégie globale d'embellissement et d'extension du cœur de métropole.

Site participer.montpellier.fr, réunion publique

130 participations en ligne. 90 personnes présentes à la réunion publique.

130

90

1

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Informer et consulter les habitants préalablement au projet. Interroger les habitants sur la fermeture de la zone. Permettre aux habitants de choisir entre deux propositions d'aménagement.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants métropole, riverains du site, élus, associations de quartier.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Un espace d'expression en ligne du 12 février au 12 mars. Une réunion publique le 28 février 2024 afin de présenter le projet et les deux solutions d'aménagement possibles : périmètre restreint ou périmètre étendu.

RÉSULTATS OBTENUS
Le bilan de la concertation préalable a été adopté à l'unanimité des voix exprimées le 19 juillet 2024.
Les interventions des 130 participants se sont très nettement exprimées en faveur du périmètre étendu, en connaissance de l'impact sur le stationnement.
Le bilan de la concertation en ligne et des 130 avis ainsi recueillis fait apparaître :

- Un avis quasi unanime en faveur de la réalisation d'une aire piétonne : 126 avis favorables.
- Une préférence pour le périmètre élargi : 76 avis contre 50 pour le périmètre restreint.

Sur la base de la majorité des avis émis, la solution retenue est celle du périmètre étendu. Elle comporte une extension de l'aire piétonne, des modifications de sens de circulation, d'entrées et de sorties ainsi que la suppression de places de stationnement.

AVENUE DE LA LIBERTÉ

SYNTHÈSE
Espace d'expression en ligne et sur site lors d'un dimanche de respiration pour questionner les habitants sur leur perception.

DATES
21 novembre 2021 au 15 mars 2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Dans le cadre des « Dimanche de Respiration » et sa 1re édition sur l'avenue de la Liberté, les citoyens ont été interrogés sur l'avenir qu'ils imagineraient pour sa transformation.

Balade urbaine, atelier, site participer.montpellier.fr

32

200

1

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Questionner les habitants sur leurs rapports à cet espace pour leur permettre de se le réapproprier.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Espace d'expression en ligne du 21 novembre au 15 mars 2022. Recueil d'idées *in situ* le jour du dimanche de respiration sur l'avenir de l'avenue de la liberté.

RÉSULTATS OBTENUS
Préfiguration de l'aménagement du croisement Avenue de la Liberté/rue de Foncarade, les idées ne peuvent pour le moment pas faire l'objet d'aménagements concrets.

RÉAMÉNAGEMENT DE RUES

Réunion de concertation

25

9

SYNTHÈSE
Ateliers de concertation avec les habitants de la rue pour choisir le scénario d'aménagement.

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Réaménagement de la voie Charles-Vanel.
Réaménagement de la voie Trancavel.
Réaménagement de la voie Étienne-Mehuel.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Faire approuver un choix d'aménagement par les riverains sur les options d'aménagement des voies.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Riverains de la rue.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Distribution de flyers et information du comité de quartier.
Ateliers de concertation *in situ* avec les habitants de la rue sur les choix d'aménagement spécifiques pour chaque rue travaillée : circulation sens unique ou double sens, réduction ou maintien du stationnement, plantations, aménagements cyclables.

RÉSULTATS OBTENUS
Validation d'un choix d'aménagement avec les habitants.

FOCH-PRÉFECTURE

Site participer.montpellier.fr

10 contributions via le formulaire de recueil de l'avis du public

10

SYNTHÈSE
Recueil de l'avis des riverains et usagers (registre et en ligne) concernant les réaménagements.

DATES
1er au 31 décembre 2023

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
L'objectif du projet est d'intégrer au grand projet Cœur de Métropole reliant les Arceaux au Lez, la rue Foch, la place des martyrs de la résistance, la Comédie Esplanade jusqu'à la ZAC Ricardo Bofill pour redynamiser le cœur de ville. Il s'agit sur cet espace de réaménager la place des martyrs de la résistance ; gérer la circulation motorisée du parking en amont de l'aire piétonne ; clarifier et simplifier le fonctionnement des parkings ; distribuer les flux liés aux fonctionnements du quartier (services, commerce et habitants) ; relier le réseau de places et l'unifier par un sol qualitatif ; retrouver la topographie naturelle de l'Écusson ; désencombrer l'espace public pour favoriser la perspective et la mise en valeur des façades patrimoniales ; végétaliser et planter dans de bonnes conditions.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Informer et recueillir les avis des riverains et usagers de la place pour réaménager, apaiser, embellir et rafraîchir l'espace.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Riverains et usagers de cet espace, montpelliérains.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Mise à disposition du public d'un dossier de présentation du projet et d'un registre de consignation des remarques.
Publication sur internet d'une présentation du projet et d'un support d'expression de l'avis du public.
Informations dans les publications locales.

PLACE DE LA COMÉDIE

Site participer.montpellier.fr, réunion de concertation, réunion publique

330 contributions lors de la 1re consultation sur la plateforme. 186 contributions lors de la 2e phase de concertation.

526

SYNTHÈSE
2 réunions publiques, recueil d'avis en ligne et réunions spécifiques avec les commerçants concernant le réaménagement de la place.

DATES
31 mars 2021 à juin 2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Intégrer au grand projet Cœur de Métropole reliant les Arceaux au Lez, la rue Foch, la place des martyrs de la résistance, la Comédie Esplanade jusqu'à la ZAC Ricardo Bofill pour redynamiser le cœur de ville. Il s'agit : de répondre au défi climatique, de rembellir les espaces publics, de faire vivre la Comédie, d'ambitionner l'UNESCO, d'élargir le cœur piéton, d'engager un projet de rénovation, de recréer un lieu à vivre, de préserver et embellir le patrimoine.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Informer et recueillir les avis des riverains et des usagers de la place pour réaménager, apaiser, embellir et rafraîchir l'espace.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants de la Métropole, commerçants, acteurs économiques, Comité de liaison Handicap

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
- 1re phase de recueil d'avis en ligne du 31 mars au 9 mai 2021 :
  – racontez les histoires vécues et partagez les moments ;
  – s'exprimer sur la « Comédie rêvée » ;
  – donnez son avis sur le projet de végétalisation.
- 1re réunion publique le 19 mai 2021. Exposition sur la place avec présentation de planches d'essais du revêtement pour permettre l'expression et l'avis des habitants.
- 2e phase de recueil d'avis en ligne de juin à septembre 2021 sur la base des propositions présentées pour la Comédie de demain.
- 2e réunion publique 2 février 2022.
- 3e phase de recueil d'avis en ligne sur la base des échanges du 2 février 2022.

En parallèle de l'ensemble des concertations : réunions spécifiques avec les acteurs économiques et les commerçants.

RÉSULTATS OBTENUS
Cette concertation a permis d'ajuster le projet en veillant à limiter l'impact des travaux et à conserver les qualités patrimoniales des aménagements en place.
À l'issue de cette concertation, la plupart des contributions ont été prises en compte et intégrées dans le projet notamment concernant :
- Les sols : renoncement au projet de changement complet des sols au profit de la réfection des matériaux existants pour une restauration des sols à l'identique ; solution avantageuse sur le plan financier (notion d'économie soulevée par les participants).
- L'ambiance générale : mettre en scène les qualités des sites et y favoriser des usages urbains (notion de conservation patrimoniale soulevée par les participants).
- La prise en compte de l'accessibilité : intégration de bandes de guidage pour les personnes à mobilité réduite (issu du travail de réflexion avec le comité de liaison sur le handicap).

Le banc et les mobiliers : un travail de conception et de design engagé, associant les commerçants à toutes les étapes pour constituer une signature de Montpellier (notion d'harmonisation soulevée par les participants).

Amélioration des politiques publiques

La collectivité propose régulièrement des démarches participatives diversifiées sur des sujets spécifiques en lien avec divers services aux publics, allant de la mobilité au domaine éducatif en passant par la projection en matière d'intelligence artificielle, en incluent aussi la santé, le logement et l'accessibilité pour tous.

L'objectif est d'associer les habitants et les acteurs locaux à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques. Tout en favorisant la construction d'une vision commune des enjeux portés, il s'agit de garantir que ces politiques publiques répondent aux besoins réels et aux aspirations des habitants-usagers.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES

NOMBRE DE PARTICIPATION EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES

NOMBRE DE RÉUNIONS

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE DE MONTPELLIER

SYNTHÈSE
70 Citoyens bénévoles qui interviennent dans la prévention des risques, en appui au dispositif de sécurité et sur la gestion d'événements spécifiques.

Volontariat pour engagement

70 citoyens bénévoles au sein du dispositif. 3100 personnes touchées dans le cadre des actions d'« aller vers ».

DATES
Création 2021

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Déployer un dispositif de mobilisation civique et d'engagement citoyen, de valorisation et de développement des solidarités locales ainsi que d'un outil de diffusion et de médiation de la culture du risque.
La Réserve Communale de Sécurité Civile permet de protéger la population, de renforcer la solidarité, de doter la collectivité d'un cadre juridique et opérationnel pour des citoyens qui souhaitent s'impliquer bénévolement dans la prévention des risques et la gestion de crise.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Appuyer les services concourant à la sécurité civile en cas d'événement excédant leurs moyens habituels ou dans des situations particulières. Mener des actions de soutien et d'assistance aux populations, d'appui logistique et de rétablissement des activités dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Citoyens bénévoles.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Ce dispositif citoyen participe toute l'année à différentes actions sur :
- la prévention des risques (acculturation de la population pour rendre le citoyen acteur de sa sécurité et celle de ses proches) ;
- l'appui au dispositif de sécurité des grands rassemblements ;
- l'appui à la gestion d'événements particuliers ou situations de crise (soutien des populations impliquées ou sinistrées).

RÉSULTATS OBTENUS
EN 2023, 20 missions de prévention des risques majeurs, 5 missions opérationnelles d'appui à de Grands Rassemblements, 1 mission opérationnelle de gestion de crise et 1 mission de représentation.

WEEK-END LOISIRS RÉSERVÉS AUX MAMANS SOLOS

SYNTHÈSE
Temps spécifiques durant les week-ends pour définir les besoins de ce public.

Atelier

88 femmes consultées (12 par week-end)

88

7

DATES
Été 2024 – Printemps 2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Réduire les inégalités et développer des actions dédiées aux familles monoparentales en offrant des moments de répit aux mamans et aux enfants, luttant contre l'isolement en tissant des liens entre les familles, créant des espaces d'écoute et d'échanges, soutenant les parents et les enfants.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Recueillir la parole des familles mono parentales durant des week-ends loisirs afin d'identifier leurs difficultés et favoriser l'amélioration des politiques publiques.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Mères de famille mono parentale.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
6 week-ends aménagés avec un atelier dédié aux mères de famille pour discuter des leviers possibles pour aider les mamans solos dans leurs parcours.
1 atelier avec des mamans solos ayant participé aux week-ends pour capitaliser les retours.

RÉSULTATS OBTENUS

Un temps de recueil de type bilan a permis d'affiner les besoins des familles monoparentales : soutien dans leurs démarches d'accès aux droits, soutien dans leur recherche de logement et la gestion de leur quotidien, nécessité de plus de temps personnel. Un deuxième temps de retour d'expérience sera organisé en octobre 2024, réunissant 3MTKD, les maisons pour tous et les familles pour améliorer le prochain dispositif.

TRANSFORMATION EN CENTRE SOCIAL

MAISON POUR TOUS COLLUCI – BRASSENS – VILLON – SARRAZIN – ESCOUTAIRE – DUBOUT

Ateliers de la ville, instance

404 personnes dans le cadre de l'élaboration du diagnostic de quartier
2 777 habitants sur des actions d'aller-vers, enquêtes, événements.

404

8

24

SYNTHÈSE

Conseil des usagers pour élaborer un diagnostic de quartier et une feuille de route pour la Maison pour tous.

DATES

2023

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Créer une dynamique d'échange pour valoriser la parole des habitants et coconstruire des actions favorisant le vivre ensemble et rompre l'isolement dans la perspective de l'obtention de l'agrément centre social.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Élaborer un plan d'action visant à développer la participation et la prise de responsabilité des usagers et/ou des bénévoles. Valoriser la participation de chaque individu au niveau où il souhaite s'engager.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants bénévoles, adhérents, conseil des usagers, partenaires, équipes.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Élaborer un diagnostic de quartier dans le cadre de constitution du nouveau projet social. Faire apparaître des axes de travail pour réaliser des projets spécifiques liés aux besoins des habitants du quartier. Élaborer une feuille de route pour la maison pour tous. Évaluer et ajuster la feuille de route.
Mise en place d'un conseil d'usagers composé de représentants associatifs, d'habitants et de représentants de la Maison pour tous. Le conseil se réunit 4 fois par an dans le but d'établir des projections sur les besoins du territoire et le vivre ensemble. Échange orienté autour du diagnostic partagé, de la programmation et de l'analyse des pratiques. Élaboration de questionnaires de satisfaction à destination des habitants. Nombreuses actions d'aller-vers au cœur du quartier. Les habitants sont invités à dialoguer régulièrement au sein des réseaux, commissions et groupes de travail.

RÉSULTATS OBTENUS

Des axes de travail ont émergé dans le cadre de l'élaboration des diagnostics.

Prise en compte des besoins remontés lors des différents échanges et ajustement de la programmation des activités au sein des Maisons pour Tous.

Identification de la nécessité de développer des actions à destination de certains publics pour répondre à des besoins spécifiques (familles monoparentales, jeunes, petite enfance, parents-enfants, etc.).

Exemples d'actions réalisées ou projetées suite au diagnostic : organisation de départs en vacances pour des familles monoparentales, développement des actions sur la motricité et l'hygiène dentaire des plus petits, développement du volet de la formation et de l'insertion pour les jeunes, mise en place d'une instance participative au sein du café des parents, etc.

MÉDIATHÈQUES « VERS UN NOUVEAU PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, ÉDUCATIF ET SOCIAL »

SYNTHÈSE
Mise en place de 10 groupes de travail pour créer un réseau des médiathèques, dont un spécifique sur la connaissance et la participation des publics, etc.

Concertation thématique

14 participants au sein du groupe de travail spécifique sur la participation

140

20

DATES
Juin 2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Le projet s'inscrit dans le cadre d'un nouveau projet Culturel Scientifique Éducatif et Social.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Alimenter le projet en cours et questionner et consolider les valeurs. Transformer les bibliothèques en lieux participatifs permettant la création, la collaboration et l'organisation d'activités.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Agents des médiathèques.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
10 groupes de travail coopératifs pour créer un réseau des médiathèques, dont un spécifique sur la connaissance et la participation des publics.

RÉSULTATS OBTENUS
Réflexions issues du groupe « connaissance et participation des publics ». 7 préconisations.

Organisation & valeurs
- Préconisation n° 1 : professionnaliser cette nouvelle Démarche en intégrant le volet participatif dans les missions des équipes.
- Préconisation n° 2 : créer un comité d'usagers du réseau des médiathèques.
- Préconisation n° 3 : adapter la posture d'accueil pour une relation à l'usager plus propice aux échanges.
- Préconisation n° 4 : Identifier trois médiathèques pilotes dans le champ de la participation.

Projets & actions
- Préconisation n° 5 : créer une commission d'acquisition de jeux vidéo ouverte aux usagers.
- Préconisation n° 6 : créer un espace de coproduction de jeux vidéo avec les acteurs des industries culturelles et créatives locales.
- Préconisation n° 7 : Le Cinéma : un art fédérateur pour des actions participatives.

MAISON ALIMENTATION SOLIDAIRE

SYNTHÈSE
Mise en place d'une gouvernance partagée des lieux par et pour les usagers, actions collectives sur les nouvelles formes de solidarités alimentaires.

Atelier, groupe de travail

Les 600 adhérents de l'Esperluette dont 80 familles (240 personnes) en situation de précarité à la fin 2023.

DATES
2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Favoriser l'accès à une alimentation choisie, saine et durable pour le plus grand nombre et notamment les personnes en situation de précarité dans le quartier Celleneuve.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Créer une dynamique de quartier autour d'un tiers lieu alimentaire et solidaire au cœur de quartier.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Adhérents de l'association l'esperluette de Celleneuve,

de l'association Caisse alimentaire commune – Montpellier, de l'association Vrac et Cocinas, habitants de Celleneuve, acteurs de quartier (Maison pour tous, Cinéma Nestor Burma, Club de l'âge d'or, école primaire et maternelle, instances participatives du quartier, etc.).

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Une gouvernance partagée des lieux par et pour les usagers, actions collectives sur les nouvelles formes de solidarités alimentaires. Projet de 4 maisons d'alimentation solidaire (TerrAsol).

RÉSULTATS OBTENUS

Mise à disposition auprès de 3 associations de la cogestion d'un lieu Coconstruit de 420 m² avec café-restaurant solidaire, espaces de rencontre, événements de reconnexion au milieu urbain et rural. Ce lieu constitue un véritable lieu de démocratie alimentaire et de vie de quartier et contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

PAYSAGES ALIMENTAIRES

SYNTHÈSE

Interrogation des habitants sur leurs perceptions de l'offre alimentaire dans leurs quartiers (questionnaire en ligne, ateliers et balade urbaine).

DATES

2023

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Comprendre et transformer les paysages alimentaires de la métropole en développant l'accès à une offre alimentaire qualitative avec une attention particulière aux publics en précarité. Transformer l'environnement alimentaire de la métropole et agir concrètement sur les pratiques alimentaires des habitants. Impulser une dynamique d'actions prenant appui sur les diverses compétences et politiques publiques de ses services (métropolitaines et communales), et en collaborant étroitement avec les acteurs partenaires du territoire.

Enquête usagers, atelier, balade urbaine

Concertation Lemasson : 25
Concertation Vert Bois : 10
Questionnaire en ligne : 55

55

35

2

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Interroger les habitants sur leurs perceptions de l'offre alimentaire dans leurs quartiers.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Population métropolitaine incluant les acteurs du territoire associatifs, privés, les collectivités et les citoyens des quartiers ou communes ciblés. Une attention particulière aux populations en précarité ou vulnérables.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

- Synthèse de diagnostic des paysages alimentaires sur la Métropole.
- Identification de quartiers et communes caractérisés par des situations de déserts alimentaires.
- Diagnostic sensible de deux quartiers (Lemasson/Croix d'Argent et Vert Bois à Montpellier) et une commune (Cournonterral) via des concertations citoyennes.
- Benchmark de pratiques inspirantes d'actions sur les environnements alimentaires au niveau national ou international.
- Identification des leviers d'actions.
- Proposition d'actions générales et localisées.
- Proposition d'une stratégie globale.
- Ouverture de la plateforme bocal – plateforme contributive pour la mise en lien producteurs et consommateurs.

RÉSULTATS OBTENUS

Élaboration d'une stratégie partenariale se traduisant par la proposition d'orientations, d'objectifs spécifiques et d'actions associées visant à faire évoluer les paysages et pratiques alimentaires du territoire.

CONVENTION CITOYENNE : « QUELLE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE ? »

SYNTHÈSE
Convention citoyenne sur l'IA, restitution de l'avis dans un agora des savoirs.

DATES
2023-2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Mise en place d'une stratégie Data et IA à l'échelle de la Métropole afin de déterminer des axes forts pour gérer, piloter, contrôler la donnée et l'IA dans la collectivité.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Anticiper les changements de société. Créer un espace de concertation avec des habitants pour échanger sur l'encadrement et les conditions de déploiement de l'IA. Déterminer et prioriser les orientations. Travailler les enjeux et conditions de mise en œuvre du développement de l'IA sur le territoire de Montpellier.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants de la Métropole.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Afin d'élaborer la première convention citoyenne locale, un panel de 40 citoyens, sélectionnés sur des critères représentatifs des 500 000 habitants de la Métropole a été constitué. Un objectif : répondre à la question : « Quelle intelligence artificielle au service des habitants et du territoire ? ». Ce travail de réflexion spécifique sur l'IA s'est déroulé dans le cadre de 3 week-ends comprenant : temps d'acculturation, ateliers de réflexion et écriture de l'avis citoyen.

- 10 et 11 novembre 2023 : mise en place d'un temps d'acculturation au sujet (intervention sur l'ère du big data et la transmission des données, échange avec Cédric Villani – Mathématicien et membre du Comité d'expert) et organisation d'ateliers participatifs sur des cas d'usages spécifiques de l'intelligence artificielle.
- 8 et 9 décembre 2023 : organisation d'ateliers sur les enjeux liés à l'Intelligence artificielle et intervention des experts sur le sujet pour nourrir la réflexion collective. À ce stade, les sujets à intégrer dans l'avis ont été identifiés permettant de prioriser les idées et de constituer une architecture de l'avis.
- 19 et 20 janvier 2024 : réalisation d'un sprint d'écriture avec système de vote du panel par jugement majoritaire afin de mesurer le niveau d'accord de chacun des articles de l'avis.

À l'issue de ce travail co-élaboratif, l'avis est rendu en présence de M. Cédric Villani et des habitants lors d'une agora des savoirs le 24 avril 2024. Prise de l'avis dans la stratégie Data et IA lors du Conseil métropolitain du 12 décembre 2024. Démarché inédite en France et primée au niveau national de 5 étoiles par le Prix de la Participation Citoyenne.

RÉSULTATS OBTENUS
Écriture d'un avis citoyen. Présentation de l'avis aux habitants de Montpellier. Création d'un comité métropolitain de l'IA et de la Data pour discuter du sujet.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS
Panel, convention citoyenne, atelier, réunion publique

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES
Panel de 40 citoyens. 400 habitants lors du rendu de l'avis

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES : 440

NOMBRE DE RÉUNIONS : 7

PLAN DE MOBILITÉ 2032

SYNTHÈSE

Consultation numérique et mise en place d'un comité de Mobilité pour identifier les leviers d'action aux mobilités alternatives dans le cadre de la mise en œuvre du Plan.

Réunion publique, enquête publique site participer.montpellier.fr

Nombre d'observations formulées par mail entre février 2021 et début 2024 : 166. 849 observations durant l'enquête publique

1 015

DATES

Depuis 2021

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

La gestion des mobilités constitue un point central de la stratégie de la lutte contre le changement climatique et pour l'amélioration de la qualité de son environnement et de la santé publique. Dans cette perspective, le Plan de Mobilité est le document cadre qui planifie et programme les actions en matière de transport des personnes et des marchandises pour les 10 ans à venir. L'objectif est d'organiser les déplacements du quotidien pour tous les habitants, en limitant les impacts sur le changement climatique, l'environnement et la qualité de l'air et d'offrir un cadre de vie apaisé et respirable et des alternatives à l'autosolisme.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Informer et consulter les habitants tout au long du projet.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants de la Métropole de Montpellier

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Mise en place d'une information et d'une consultation numérique.
Présentation des axes principaux de la stratégie et réception de l'avis du CODEV.
Mise en place d'un Comité de Mobilité (voir Comité de Mobilité).
Concertation sur le Plan des Mobilités et identification des leviers d'action pour encourager les mobilités alternatives.

RÉSULTATS OBTENUS

Mise en œuvre du Plan de Mobilité, élaboré en tenant compte de la diversité des composantes du territoire ainsi que des besoins de la population, en lien avec les collectivités territoriales limitrophes. Enquête publique entre février et mars 2025, avec avis favorable sans réserve sur le projet suite aux 849 observations recueillies.

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

SYNTHÈSE

Recueil des différents avis (numérique et ateliers) en amont de l'entrée en application de la ZFE.

Atelier, site participer.montpellier.fr

1024 contributions déposées

1 024

DATES

25 janvier au 6 mars 2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Dispositif national obligatoire créé par la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) 2019 pour permettre une qualité de l'air en ville.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Recueillir les différents avis en amont de l'entrée en application de la ZFE.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

- Habitants de la métropole.
- Les 31 communes de la métropole et leurs 34 communes voisines.
- Les Autorité Organisatrices de la Mobilité : la Métropole, l'agglomération du Pays d'Or et la Région Occitanie.
- Le Conseil Départemental de l'Hérault.
- Les Directions Interdépartementales des Routes Massif Central et Méditerranée.
- Les autoroutes du Sud de la France.
- La DREAL Occitanie.
- La Direction Départementale des Territoires de l'Hérault.
- La préfecture de l'Hérault.
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault.
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Hérault.
- La Chambre de l'Agriculture.
- Les Fédérations professionnelles (FNTR/FNTV, UNICEM, FNTP, FFB).
- La Fédération Française des Motards en Colère.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Ateliers et présentations avec les professionnels.
Atelier de travail pour partager l'état d'avancement de la création de la ZFE et travailler sur les énergies alternatives.
Une consultation numérique et physique.
La mise en place d'un plan de communication et des annonces légales publiées dans la presse locale.

RÉSULTATS OBTENUS

Élaboration d'un document de synthèse des contributions
7 grandes thématiques récurrentes identifiées

- le principe de la ZFE et ses critères (44 % des commentaires, 538 rémanences) ;
- le sentiment d'inégalités territoriales (13 % des commentaires, 162 rémanences) ;
- le budget des ménages (13 % des commentaires, 161 rémanences) ;
- le périmètre d'application (10 % des commentaires, 128 rémanences) ;
- les mesures compensatoires (9 % des commentaires, 105 rémanences) ;
- la méthodologie de consultation du public (7 % des commentaires, 83 rémanences) ;
- les impacts sur la qualité de l'air et le bruit (4 % des commentaires, 48 rémanences).

MONTPELLIER ÉCOLE 2030

SYNTHÈSE

Concertation auprès de la communauté éducative et des enfants (ateliers thématiques, webinaires, ateliers) et ouverture d'une plateforme collaborative aux habitants pour imaginer l'école de demain.

Enquête usagers, atelier, plénière

300 personnes

100

2

DATES

2021

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Apporter une contribution collective à l'élaboration du projet éducatif de territoire 2022-2025. Imaginer l'école de demain pour une école accueillante pour toutes et tous. Répondre à l'augmentation de la démographie scolaire et faire face aux changements climatiques. Le plan école 2030 a été précédé d'une démarche prospective lancée en 2021.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Repenser ensemble l'école avec pour socle : construire, rénover, adapter, pour une école favorable à l'épanouissement et à la réussite éducative des enfants Montpelliérains.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

La communauté éducative : directions des écoles, enseignants, accompagnants des élèves en situation de handicap, représentants de l'Éducation nationale, agents des personnels de la Ville, délégués des parents d'élèves, associations d'éducation populaire, centres sociaux, CAF ainsi que les élèves du Conseil Municipal des Enfants.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Travail avec les enfants au cours de deux séances préalable à l'ouverture de la concertation à la communauté éducative : lors d'un conseil municipal des enfants et lors d'un accueil de loisirs. Ouverture à l'ensemble de la communauté éducative de Montpellier autour de deux formats :

- Une plateforme collaborative permettant aux parents et communautés éducatives de faire part de leurs propositions.
- Des ateliers participatifs thématiques autour de 3 axes (école accueillante, école au cœur des quartiers, école de la transition).

Réalisation de 3 webinaires pour élargir le sujet (perspectives historiques, scientifiques, urbaines et philosophiques).

RÉSULTATS OBTENUS

Un cahier de 15 propositions reprenant les attentes exprimées dans les différentes modalités contributives :

- Aménager les espaces scolaires pour aller vers plus de flexibilité.
- Développer les espaces de jeux adaptés en élémentaire.
- Généraliser les formations intermétiers et temps de concertation pour le bien-être des enfants.
- Mettre en place un nouveau référentiel bien-être pour les toilettes des écoles.
- Mettre en place des temps de ludothèque partagés parents-enfants.
- Favoriser la mixité dans les écoles et mélanger les enfants des différents quartiers.
- Faire des parvis des écoles des lieux agréables et conviviaux.
- Permettre à tous les enfants de se déplacer en sécurité.
- Mettre en place une cartographie dynamique et participative des acteurs éducatifs.
- Coordonner le parcours éducatif de l'enfant.
- Donner l'envie d'apprendre.
- Éducation au numérique.
- Prendre en compte la parole des enfants sur les aménagements et le projet éducatif.
- Rendre les écoles résilientes au changement climatique.
- Faire la ville à hauteur d'enfant.

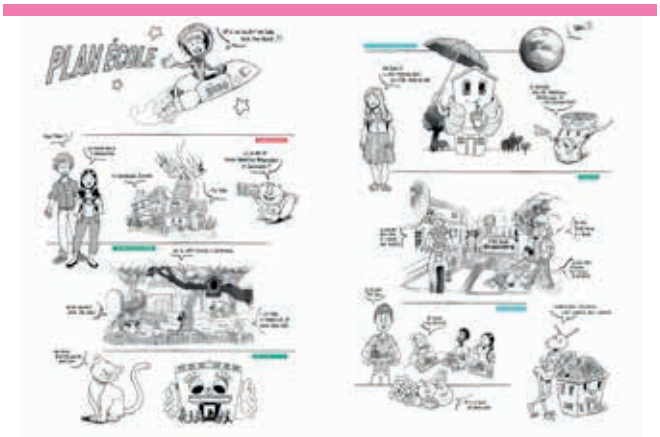

BILAN À MI-PARCOURS DU PLAN CLIMAT

SYNTHÈSE
Élaboration d'un panel et travail en ateliers pour recueil des perceptions et intégration des remarques au bilan mi-parcours

Panel, atelier

12 citoyens

12

5

DATES
28 et 29 juin et 25 et 26 novembre 2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Bilan à mi-parcours du Plan Climat après 2 ans de mise en œuvre.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Recueillir les perceptions des citoyens, avec un focus sur la politique de rénovation énergétique des logements.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Citoyens volontaires, habitant de la Métropole, partenaires.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Appel à candidatures sur le site participer.montpellier.fr
Organisation de 6 heures d'ateliers les 28 juin et 29 juin pour travailler avec le panel constitué afin d'identifier les freins et leviers concernant le solaire, la végétalisation, l'alimentation et la rénovation énergétique.
Réunion de restitution au conseil de développement et groupe de citoyens le 24 octobre 2024 avec présentation de l'état d'avancement du plan d'action 2021-2026.
Organisation d'ateliers de consolidation et de mise à jour des actions afin de renforcer le plan climat les 25 et 26 novembre 2024.

RÉSULTATS OBTENUS
Identification des freins et des leviers concernant le solaire, la végétalisation, l'alimentation et la rénovation énergétique.
Intégration des contributions au bilan mi-parcours.

LA FABRIK MEDVALLÉE

SYNTHÈSE
Organisation d'assises et mise en place d'ateliers pour la définition du Plan d'action.

Atelier, groupe de focus, concertation thématique

700 acteurs économiques présents aux 1res assises
100 personnes par atelier
100 personnes par plénière

250

3

DATES
Projet dans lequel s'inscrit la démarche Faire de la Métropole de Montpellier un pôle de classe mondiale en matière de santé, d'environnement, d'alimentation et de bien-être.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Associer l'ensemble des parties prenantes au projet afin de présenter une stratégie et un plan d'action de MedVallée. Fédérer les acteurs et créer des synergies.
Associer les citoyens autour de la prévention et du bien vivre.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Chercheurs, universitaires, acteurs économiques, représentants institutionnels, experts scientifiques.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
- Du 7 décembre au 27 juin 2022 : organisation des 1res assises, mise en place d'ateliers interdisciplinaires sur la définition du plan d'action 2022-2026.
- 21 mars 2023 et 30 mai 2024 : organisation de 2 ateliers annuels La Fabrik pour suivre les avancées du plan d'action.
- 5 octobre 2024 : organisation des 2es assises autour des grands enjeux de demain en matière de santé globale, alimentation-agronomie-agriculture et environnement (paroles d'experts et conférences).

RÉSULTATS OBTENUS

Création d'une gouvernance innovante pour construire un projet de territoire prenant appui sur un comité de pilotage chargé de valider la stratégie et le plan d'action ainsi que les 250 acteurs de la Fabrik MedVallée pour la mise en œuvre collective des actions (réunions lors de 3 sessions).
Une stratégie globale déclinée en 5 axes Coconstruits avec la communauté MedVallée avec des opérations fortes : Renfort de l'implantation de MedXCell Nkar ; création d'un bâtiment unique au sein du CHU ; accueil sur le territoire de Montpellier du Centre International UNESCO sur l'eau ICIREWARD et organisation de 2 événements d'ampleur internationale (L'IASH 2022 Montpellier et la semaine de l'eau Euro-Méditerrannée-Afrique) ; réunion du System Council International du CGIAR en mars 2022 pour conforter à Montpellier les liens entre les entreprises innovantes africaines et les laboratoires d'excellence en agroalimentaire de l'université de Montpellier ; implantation d'un établissement public local d'enseignement international ; 100 projets accompagnés issus des trois filières d'excellence.

Dans le cadre de l'étude Agropolis International 2018 : réalisation de 2 enquêtes.

- Dans le cadre de l'étude de programmation 2022 : mise en place de 6 ateliers + des entretiens individuels. 2 réunions d'information : 2023 et 2024.
- Dans le cadre de l'étude programmiste en 2024 : mise en place de 2 ateliers + des entretiens individuels.

RÉSULTATS OBTENUS

Sur la base des résultats du diagnostic et la synthèse des études des besoins : orientation du projet de type MedVallée pour un bâtiment à vocation économique (alimentation, santé, environnement). Des usages projetés suite aux concertations : création de plateaux pour les acteurs économiques, création d'espaces de travail mutualisés, création d'espace d'échange et favorisant le lien entre les publics, création d'offres de service et d'espaces verts.

BÂTIMENT TOTEM

SYNTHÈSE

Diagnostic collaboratif, enquêtes, ateliers et entretiens individuels pour associer les acteurs à la réflexion sur les usages et besoins du site.

Atelier, enquête usagers

1 090

30

6

DATES

2018 à 2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Créer un bâtiment emblématique de MedVallée qui permette d'assurer sa pérennité dans le temps.
3 filières pour fondement du programme : la santé, l'environnement, l'alimentation. Consolider un espace en lien avec son environnement et participer à la refonte d'un véritable cœur de campus vivant et attractif.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Associer les acteurs à la réflexion sur les usages et besoins du site à travers un questionnaire et un atelier.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Acteurs présents sur le site d'Agropolis (travailleurs, visiteurs, étudiants), entreprises dans les filières de la santé, l'environnement et l'alimentation.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Élaboration d'un diagnostic collaboratif permettant d'identifier les ressources existantes sur lesquelles le projet Totem peut s'appuyer. Mise en débat des usages et des besoins.

FEUILLE DE ROUTE TOURISME DURABLE

SYNTHÈSE

Réalisation d'un diagnostic territorial, d'un forum de la participation et mise en place d'ateliers pour élaborer une feuille de route de l'action touristique.

Atelier

24 entretiens en phase de diagnostic
Centaines de personne associées au forum et ateliers

24

100

3

DATES

2024-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Faire de Montpellier un territoire exemplaire en matière de tourisme durable, inclusif et innovant.
Rechercher un équilibre entre : développement économique et emploi, préservation de l'environnement, des ressources et de la biodiversité et cadre de vie des habitants.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Coconstruite avec les acteurs, une vision partagée et une action touristique cohérente et coordonnée.
Élaborer une feuille de route opérationnelle.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Professionnels, Professionnels
Habitants (comités de quartiers)
Associations
Partenaires

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Phases clés de la démarche d'élaboration partenariale

- Septembre à novembre 2024 : réalisation d'un diagnostic territorial.
- 28 novembre 2024 : organisation du 1er Forum participatif, feuille de route du tourisme durable (état des lieux et ateliers participatifs).
- 2 ateliers (janvier/février 2025) : élaboration du plan d'action.
- Restitution prévue en juin 2025.
- Restitution le 30 juin 2025, lors du lancement de la mise en œuvre de la Feuille de Route du Tourisme Durable 2030.

RÉSULTATS OBTENUS
Contributions à l'écriture des orientations et plans d'action de la feuille de route tourisme durable.
Dynamique en constitution entre les participants.
Intégration d'une parole citoyenne dans la feuille de route.

SCHÉMA DIRECTEUR D'URBANISME COMMERCIAL (SDUC)

SYNTHÈSE
Élaboration du Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial de 3M en questionnant les commerçants et habitants par une démarche dématérialisée.

DATES
Projet dans lequel s'inscrit la démarche d'élaboration du Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial de Montpellier Méditerranée Métropole.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Coconstruire le Schéma directeur d'Urbanisme dans une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs concernés. Questionner plus spécifiquement les commerçants et habitants pour répondre aux besoins de consommation.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Commerçants et habitants.
L'ensemble des communes de la Métropole, la SERM/SA3M, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault (CCI) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault (CMA).

STRATÉGIE ZÉRO DÉCHET

SYNTHÈSE

Acculturation par des auditions d'élus, de techniciens et d'experts, ainsi que des visites de sites sur la stratégie Zéro Déchet déployée par la Métropole de Montpellier afin qu'un panel d'habitants puisse écrire un avis collectif de recommandations sur cette stratégie.

DATES

Septembre 2024 à mai 2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Mise en œuvre du marché de délégation de service public autour du site Amethyst avec la possibilité d'étudier une unité CSR, de la collecte et de la mise en œuvre de la stratégie 0 déchets. L'unité de traitement CSR par son ampleur budgétaire et son impact environnemental putatif relèvera à terme du registre de la concertation préalable (Code de l'environnement Articles R121-1 à R121-28) une fois l'étude réalisée par le délégataire d'Amethyst.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Faire acte de transparence sur tous les sujets de la stratégie globale Zéro Déchet à sa déclinaison opérationnelle en tenant compte de l'unité de chaleur projetée sur le site Amethyst. Nourrir l'implémentation de la stratégie par des recommandations citoyennes. Établir un cahier de recommandations sur les sujets présentant les consensus et dissensus des propositions issues de la démarche citoyenne.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Citoyens, associations, élus des communes.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Création d'un comité citoyens (appel à volontariat juillet 2024) afin de rédiger des recommandations sur la stratégie Zéro Déchet.

- Juillet 2024 : présentation du dispositif global.
- Septembre 2024 – Mars 2025 : 6 ateliers et auditions de témoins et visites de sites de traitement sur le territoire et en dehors.
- Mai 2025 : Atelier d'écriture des recommandations du comité citoyens
- Juin 2025 : remise de l'avis citoyens en conseil métropolitain.

RÉSULTATS OBTENUS

Remise d'un cahier de recommandations pour enrichir la stratégie Zéro Déchet portées par la métropole. Les habitants se sont ainsi exprimés sur des actions pour renforcer la prévention et la réduction à la source, le réemploi et le recyclage, l'amélioration de la collecte de tout type de déchets, la communication et la sensibilisation, la gouvernance et la participation des habitants sur la gestion des déchets. Les citoyens ont également émis des recommandations sur l'unité de traitement CSR.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Enquête usagers, site participer.montpellier.fr, panel, concertation thématique

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES 96

NOMBRE DE RÉUNIONS 8

TRAVAUX DANS LES RÉSIDENCES

Échanges *in situ*, réunion d'information

Nombre de locataires invités : 3 200 (1 597 logements concernés).
Nombre de réunions : 65 réunions (5 réunions en moyenne).
Nombre de résidences travaillées : 13 résidences réhabilitées fortement (60 k€ en moyenne par logement).

1 560

65

SYNTHÈSE

Réunions en pied d'immeubles dans le cadre des réhabilitations des résidences Altemed.

DATES

2021-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Altemed réhabilite son parc de résidences et mène des réhabilitations de petites ampleurs (rénovation de façade) ou de plus grandes ampleurs (réhabilitation des logements).

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Informer et adapter les travaux dans le cadre des réhabilitations d'importance.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants des résidences ACM.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Organisation de réunions en pied d'immeubles pour aborder les travaux
En fonction de la quantité de travaux 2 à 10 réunions avec les habitants, Ex de La résidence de Léonard de Vinci.

RÉSULTATS OBTENUS

Exemple de la Résidence Léonard de Vinci : prise en compte des demandes pour réhabilitation.
20 % d'augmentation de la satisfaction d'écoute des habitants vis-à-vis du bailleur (enquête 2024).

PÉTITION DES RÉSIDENTS

Rencontre au cœur des quartiers, échanges *in situ*

Nombre de pétitions : 45
Nombre de réunions : 45

450

45

SYNTHÈSE

Mise en place de réunions en pied d'immeubles pour répondre aux demandes de pétition en proximité.

DATES

Depuis 2023

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Les résidents organisent régulièrement des pétitions sur les problématiques qu'ils rencontrent. Altemed entend écouter les problématiques au quotidien.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Répondre aux demandes de pétition en proximité.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants des résidences ACM.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Mise en place de réunions en pied d'immeubles à la suite des pétitions pour discuter avec les résidents de l'immeuble de la problématique.

RÉSULTATS OBTENUS

Nouvelle doctrine depuis 2021 : à chaque pétition = réunion en pied d'immeuble = plan d'action.

MyACM

Groupe de focus, enquête usagers

30 locataires 3 réunions

30

3

SYNTHÈSE
Focus groupe et enquête usagers pour adapter le contenu de la plateforme aux attentes des usagers.

DATES
Depuis 2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
MyACM est une application mobile lancée par le bailleur social ACM HABITAT pour tous ses locataires dans le but de faciliter la gestion de leur logement.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Adapter le contenu de la plateforme aux attentes des usagers.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants des résidences ACM

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Focus group d'usagers pour définir les attentes en amont de la conception de l'application.
Enquêtes usagers dans la grande consultation pour définir les attentes des habitants vis-à-vis de l'application.

RÉSULTATS OBTENUS
Adaptation de la plateforme et ciblage des fonctionnalités sur les attentes principales des résidents.

GRANDE CONSULTATION

SYNTHÈSE
Questionnaires et ateliers avec les résidents, parents et enfants. Évaluation participative du dispositif pour questionner les besoins et adapter les réponses dans le cadre du projet stratégique K30.

DATES
2021-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Avec son projet stratégique K30, ACM HABITAT s'engage pleinement dans l'aménagement des abords de ses résidences et pour le bien vivre ensemble.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Questionner les habitants des résidences sur les besoins et attentes pour adapter les réponses à apporter.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants des résidences ACM.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Afin d'analyser la satisfaction d'habitants par quartier et par secteur, de mesurer les points sensibles et de renouveler le lien de confiance, une Grande Consultation est réalisée annuellement depuis 2021 auprès des Habitants des résidences ACM.

Originellement composée d'une enquête et de sept sessions en visioconférence, la Grande Consultation prend une nouvelle direction en 2023, en intégrant les observations d'un groupe Focus chargé de construire un nouveau cadre de participation.

Ce groupe, composé de 10 représentants de locataires et 10 membres de l'équipe d'ACM Habitat, s'est réuni dans le cadre de 3 séquences de Coconstruction afin d'offrir un format inédit privilégiant les échanges en présentiel.

La 3e édition intègre ainsi 3 étapes : une enquête de satisfaction,
une restitution des résultats et des réunions en présentiel.

- L'enquête de satisfaction est réalisée annuellement via une plateforme, chaque automne, et a pour objectif de mesurer la satisfaction par quartiers et secteurs en termes de : qualité de vie dans la résidence, qualité de vie dans le logement, qualité de vie dans le quartier, relation de service avec le bailleur et prise en charge des actions mises en place pour répondre aux besoins. Elle permet le passage d'une relation « client » à une démarche de partage. Les taux de retour dépassent les 20 % et atteignent les 25 % en 2024.

2 392 verbatim ont été recueillis en 2024.

Chaque semaine, un envoi est réalisé par agence avec les éléments qui les concernent afin de faire ressortir les besoins et organiser le suivi des réclamations.
Des groupes de travail sont ainsi mis en place pour répondre spécifiquement aux besoins.

- La restitution des résultats de l'enquête au premier trimestre, par visio, constitue un temps fort de cette consultation permettant de : présenter le bilan de l'année, informer sur les actions mises en place, et obtenir des réponses aux questions en présence des responsables d'agences et de la Direction.
- Les réunions en présentiel, au sein de chaque agence au printemps, viennent compléter ce dispositif. Elles s'inscrivent dans la temporalité des réunions de MCAV. Des témoignages de salariés des agences permettent de donner de la visibilité sur les métiers et la réalité des interventions en lien avec les demandes des locataires. Un focus est réalisé sur ce qui a été mis en œuvre et les demandes individuelles ou collectives sont enregistrées afin de traiter les problématiques.

Ces réunions sont complétées par des ateliers, en direction des enfants depuis 2024 (2 mini-olympiades et 5 ateliers). Ces actions visent à instaurer une relation de confiance entre bailleurs et locataires et viennent s'inscrire dans la démarche ville à Hauteur d'Enfants.

RÉSULTATS OBTENUS

Amélioration du plan d'actions opérationnelles pour apporter des réponses aux résidences.
Évaluation participative du dispositif la première année pour le faire évoluer d'année en année avec les résidents.

Une 1re Viso qui a permis de mettre en place une plateforme de co-échange de logement entre locataires PAM ACM.

L'accélération du traitement des demandes de mutation prioritaires (29 % d'accélération en 2022).

L'augmentation de la satisfaction client de 63 % en 2021 à 80 % EN 2024. Une mobilisation des locataires de plus en plus importante.
Les démarches qui ont permis d'enrichir le projet stratégique K30 en alimentant le « projet proximité » permettant notamment de valider ou infirmer l'ambition d'ACM sur de nouveaux projets :

- Application mobile MyACM ;
- Plan de déploiement des jardins partagés et aires de jeux ;
- GSRI et vidéosurveillance ;
- Équipe de médiation sociale.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Enquête usagers, réunion de concertation, atelier, groupe de focus

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES

2021 : 7 012 réponses à l'enquête. 1 400 personnes aux 7 réunions visio sur la présentation des résultats et du plan d'action. 2022 : 4 975 retours. 1 000 personnes en visio lors de 7 réunions. 2023 : 4 307 retours. 350 enfants présents lors des 7 ateliers et 700 locataires aux réunions présentielles à la présentation de l'enquête.
2024 : 5 110 réponses

NOMBRE DE PARTICIPATIONS EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION 20 700

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES : 3 450

NOMBRE DE RÉUNIONS : 28

LIGNE 5 TRAMWAY

SYNTHÈSE

Réunion publique et information autour du projet. Rendez-vous sur site avec les habitants et les médiateurs pour informer et prendre en compte les demandes des riverains au cours du chantier de la ligne 5

DATES

???

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Face aux enjeux environnementaux et de santé publique liés à la croissance du trafic automobile sur le territoire, Montpellier Méditerranée Métropole relève un défi majeur pour sa transition écologique : celui d'une mobilité plus verte, à la fois sociale et solidaire. Actrice de cette politique engagée vers une mobilité zéro carbone, la Ligne 5, avec sa diagonale de 16 kilomètres reliant Clapiers à Lavérune propose d'offrir une meilleure offre de transport en commun. Elle s'inscrit à ce titre pleinement en cohérence avec les objectifs du Plan de Déplacement Urbain.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Informer et consulter le public et plus particulièrement les riverains du projet.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants de la Métropole.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Dans le cadre des aménagements mobilités structurants, de vastes chantiers ont été engagés nécessitant un accompagnement spécifique. C'est notamment le cas des travaux de la ligne 5. En complément des différents supports de communication, de nombreuses réunions d'information ont été réalisées, permettant aux élus et aux ingénieurs d'aller à la rencontre des habitants, présenter les travaux et répondre à leurs interrogations. En sus des visites et rencontres de terrain, des médiateurs assurent également une réponse de proximité. À l'écoute du numéro vert, ils se déplacent au quotidien et offrent une réponse unique à toutes les interrogations et préoccupations des riverains, commerçants, durant la phase chantier.

RÉSULTATS OBTENUS

Information large de l'ensemble des habitants et spécifiques pour les riverains sur l'impact des travaux au quotidien.

Adaptations en phase chantier des abords du tram (Modification des rues Balard, arceaux vélos, accessibilité universelle, implantation des bacs d'ordures ménagères).

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Réunion publique, rencontre au cœur des quartiers

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES

6 000 consultations individualisées sur le site internet de l'enquête + 400 contributions sur les registres d'enquête. Nombre de de réunions publiques/X personnes. En tout plus de 8 000 contacts riverains

NOMBRE DE PARTICIPATIONS EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION

6 400

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES :

1 500

NOMBRE DE RÉUNIONS :

5

BUSTRAM

SYNTHÈSE
Espace d'expression en ligne, réunions publiques et contacts riverains dans le cadre de l'offre de bustram - médiations riverains pour les chantiers.

Réunion publique, site participer.montpellier.fr

1200 contacts usagers + 3 réunions publiques

900

3

DATES
Du 14 février au 14 avril 2022.

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Mettre en place une offre de bus tram permettant un gain de temps pour les usagers, une réduction de l'impact carbone des mobilités et le renforcement de l'offre de transport en commun afin d'accélérer la transition écologique.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Informer et consulter les habitants tout au long du projet.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants de la Métropole.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Un espace de recueil d'avis en ligne.
3 réunions publiques organisées à Montpellier du 10 mars au 4 avril 2022.
1200 contacts avec des riverains aux abords du projet dont 506 rendez-vous pour prise en compte des demandes des riverains.

RÉSULTATS OBTENUS
À l'accompagnement du chantier (site internet, agent de proximité sur site, numéro vert).

- Octobre-novembre 2023 : réunions publiques.
- Décembre 2023 à décembre 2024 : travaux de voirie et de stations.
- Janvier 2025 : mise en service.

RENCONTRES AU BORD DE L'EAU

SYNTHÈSE
Rencontres avec les usagers des piscines de la ville pour recueillir leurs attentes.

Échanges *in situ*, site participer.montpellier.fr

18 réponses aux formulaires en lignes

18

350

14

DATES
2022-2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
S'inscrit dans le projet global d'amélioration continue de l'offre de service de loisirs sportifs et notamment dans le cadre du Plan piscine.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Favoriser l'expression des avis des usagers. Recueillir leurs souhaits d'amélioration du fonctionnement et des activités des piscines. Permettre la rencontre et l'échange avec le Vice-président en charge du sport. Présenter les ambitions et objectifs de la Métropole et les futurs aménagements à travers le Plan Piscine.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Usagers de toutes les piscines de la Métropole.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Espace d'expression en ligne via un formulaire de recueil des avis. 7 Rencontres entre les usagers avec l'élu en charge du Sport et le personnel des piscines autour d'un apéritif. Piscines concernées : Jean Vivès, Olympique Angelotti, Pitot, Marcel Spilliaert, Jean Taris, Alfred Nakache, Suzanne Berlioux.

RÉSULTATS OBTENUS
Réaffirmation des axes du plan piscine, notamment le développement de l'offre en direction des jeunes enfants, la prise en compte des personnes en situation de handicap et la problématique des adultes non-nageurs. De nouvelles rencontres sont prévues à l'automne 2024 afin de réévaluer le niveau de satisfaction des usagers.

QUARTIER 2030

SYNTHÈSE
Ateliers dans les quartiers pour élaborer les priorités du contrat de ville.

DATES
2023-2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
La collectivité, en lien avec l'État, a engagé une démarche d'élaboration du nouveau Contrat de ville pour la période 2024-2030.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Renouveler les pratiques en s'appuyant sur les enjeux locaux identifiés.
Prendre en compte la spécificité de chaque quartier.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants, acteurs de terrain, acteurs institutionnels.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

En 2021 le renouvellement du contrat de ville présente une nouveauté et une volonté forte, celle de la territorialisation avec une focalisation sur les quartiers prioritaires. Habitants, acteurs institutionnels et membres des Conseils citoyens ont ainsi été concertés afin de définir les enjeux et priorités d'actions par quartier, dans un travail d'élaboration et de suivi en 5 phases :

- 10 concertations territoriales, autour de world cafés, sur la base de thématiques choisies par les habitants. Ces échanges ont constitué une première base de travail pour définir les attentes par quartier et pour nourrir les projets.

La réalisation d'un travail spécifique sur 2 quartiers avec l'intégration de la dimension de rénovation urbaine (Mosson et Cévennes). Dans ce cadre, le besoin exprimé d'évolution de la temporalité a été pris en compte afin de travailler à la fois sur des temps longs, mais aussi sur des temps plus courts en intégrant de l'urbanisme transitoire.

- 5 réunions thématiques, rassemblant les acteurs institutionnels sur les champs prioritaires de la ville autour de 4 thématiques : Éducation, Emploi, Cohésion sociale et Sécurité, sur la base des besoins identifiés au sein des concertations territoriales.
- Un premier retour vers les habitants par le biais des réseaux d'associations et au sein des assemblées de quartier afin de présenter les pistes d'actions à mettre en œuvre et à valider afin de les intégrer au contrat de ville.
- Un deuxième retour auprès des habitants, après signature du contrat de ville, pour présenter le plan d'action et les interventions concrètes par quartier.
- L'élaboration de comités de suivi Territoriaux composés des institutionnels du territoire, réunis tous les 2 mois afin de suivre et de piloter les actions par quartier.

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES : 700

NOMBRE DE RÉUNIONS : 20

RÉSULTATS OBTENUS

Élaboration de 10 projets élaborés qui prennent en compte les besoins exprimés et les spécificités de chacun des territoires.

Signature du contrat de ville le 23 septembre 2024.

4 priorités stratégiques définies pour l'intervention partenariale sur les quartiers prioritaires : éducation et jeunesses, sécurité, tranquillité publique et cadre de vie, emploi et entrepreneuriat.

Ces priorités sont complétées par deux défis transversaux :

- L'égalité des chances, incluant la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité femmes-hommes,
- La transition écologique et solidaire, intégrant des initiatives liées à l'éducation environnementale, la mobilité durable et l'alimentation solidaire.

Rédaction de plans d'actions et mise en place de points d'étapes réguliers.

En projet : ouverture des réunions à l'ensemble des habitants une fois par an.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT/ PROJET D'ADMINISTRATION DU CCAS

SYNTHÈSE

Création d'un panel d'usagers dans le cadre de la rédaction du projet d'établissement.

DATES

Mars 2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Dans le cadre de la rédaction du projet d'établissement du CCAS, un panel d'usagers a été invité à s'exprimer sur différentes thématiques : la lisibilité de l'offre de service, l'accueil, la communication.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Donner une place à l'usager dans la phase diagnostic de rédaction du projet d'établissement.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Usagers du CCAS. L'ensemble des usagers des différents services du CCAS étaient représentés dans ce panel.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Le CCAS de Montpellier s'est engagé dans une démarche participative pour construire son projet d'établissement en adéquation avec les besoins des habitants. Trois groupes focus d'usagers, réunissant une trentaine de participants, ont ainsi été constitués. Les mêmes questions leur ont été posées sur leur perception du CCAS, la lisibilité de l'offre de services, les lieux d'accueil et leurs propositions d'amélioration. Cette initiative a offert un espace d'expression aux bénéficiaires, leur permettant de partager leur vécu et d'identifier des pistes concrètes pour optimiser l'accompagnement et renforcer la proximité avec le public.

RÉSULTATS OBTENUS

Les échanges ont permis de dégager des axes d'amélioration essentiels. Afin de valoriser cette réflexion collective, une exposition a été organisée pour restituer les contributions des participants. Cette approche inclusive a garanti que les attentes des usagers enrichissent le projet d'établissement, en complément des concertations menées avec les agents et partenaires du CCAS.

Elle a illustré l'engagement du CCAS à améliorer ses services en s'appuyant sur l'expérience et les besoins du public. Dans cette dynamique, une fiche action spécifique a été intégrée au projet d'établissement afin de structurer et développer la participation des usagers au sein du CCAS.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Groupe de focus

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES

23 usagers des différents services du CCAS

NOMBRE DE PARTICIPATIONS EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION

23

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES :

23

NOMBRE DE RÉUNIONS :

3

UNIS'VERS

SYNTHÈSE
Mise en place d'ateliers et questionnaire d'évaluation pour adapter le contenu du dispositif Unis'Vers.

Atelier

6 promos / 15 personnes
1 promo estivale / 117 personnes

132

7

DATES
2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Le Centre d'Expérimentations et d'Innovation Sociale (CEIS), premier tiers-lieu social et numérique de Montpellier est conçu pour et avec les citoyens, en valorisant leur expertise d'usage. Il favorise la mixité sociale et les échanges entre habitants.
Le CEIS propose aux usagers du CCAS un parcours global d'inclusion sociale et numérique, axé sur l'emploi, le numérique, le budget et la santé.
Le dispositif Unis'Vers accompagne vers l'insertion professionnelle tout en renforçant le lien social.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Adapter le contenu du dispositif par rapport aux retours des usagers et le faire évoluer selon les besoins en termes de contenu et proposition de thématique.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants de Montpellier en recherche d'emploi. Hors CER RSA.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Un temps d'évaluation collective est organisé à la fin de chaque promotion, sous la forme d'un atelier collectif, suivi d'un questionnaire d'évaluation. Ce dispositif permet d'ajuster les actions en fonction des besoins des usagers.

RÉSULTATS OBTENUS
Adaptation du dispositif Unis'Vers dans le contenu et sur la forme suite au bilan fait avec les usagers.

BAROMÈTRE DU NON-RECOURS

SYNTHÈSE
Réalisation d'un questionnaire en ligne afin de recueillir des informations sur la question du non-recours aux droits.

Enquête usagers

1 200

DATES
2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
La ville de Montpellier a été retenue pour mettre en œuvre l'expérimentation Territoire Zéro non-Recours sur les territoires suivants : Pompignane, Aiguelongue, Vert Bois, Les Aubes. Dans ce cadre un des objectifs et de mieux cerner les formes, les publics en non-recours sur le territoire retenu.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Aborder, pendant une période donnée et en s'appuyant sur un réseau d'acteurs, les difficultés dans les démarches administratives et les situations de non-recours à différentes prestations, aides.
Estimer la fréquence de ces difficultés et situations parmi les personnes rencontrées.
Caractériser le profil des personnes concernées et identifier les principales causes de non-recours.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
« Habitants des quartiers : Pompignane, Les Aubes, Hôpitaux facultés »

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Les habitants de ces différents quartiers sont invités à participer à un questionnaire en ligne et en direct avec les acteurs de proximité (Métropole, associations, Comité de quartier, etc.) permettant de recueillir des informations sur la question du non-recours aux droits.

VILLE AMIE DES AÎNÉS

SYNTHÈSE
Recueil des besoins seniors, rencontres spécifiques au bien vieillir-diagnostic, consultations et débat participatif « ville amie des aînés » pour créer une dynamique de Coconstruction sur le territoire et faciliter le parcours senior.

DATES
Depuis 2021

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Intégration au réseau francophone des Villes Amies des Aînés. Engagement à ce titre d'un diagnostic territorial et d'un plan d'action pluriannuel, transversal et multipartenarial visant à mener une politique d'adaptation du territoire au vieillissement. Démarche visant à prendre en compte les enjeux du vieillissement de la population dans l'ensemble des politiques publiques menées afin de faire face au défi démographique.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Garantir la consultation des habitants à chaque phase de projet. Créer une dynamique de Coconstruction sur le territoire. Faciliter le parcours senior en associant les acteurs et les usagers.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Professionnels, habitants, seniors.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Le recueil des besoins des seniors dans l'ensemble des démarches participatives (instances, consultations, concertations, bénévolat).
Les rencontres spécifiques au bien vieillir permettant d'identifier les forces et faiblesses du territoire :

- Montpellier Capital Santé
  3 thématiques retenues pour le maintien du capital santé senior (mobilité, coordination des parcours, adaptation de l'habitat). 4 ateliers spécifiques seniors (prévention santé, relation aux acteurs, prévention, santé et lien social, outils du maintien à domicile). Prise en compte de l'expertise d'usage des seniors du CCAS à travers des ateliers de prise en main et d'adaptation de solutions.
- La Grande consultation citoyenne ACM Habitat
  Recueil d'avis pour l'amélioration du cadre de vie (questionnaire qualité, boite à idées).
- Habiter sa Ville, Habiter sa Vie
  Mise en place d'un partenariat entre Nos Mémoires Vives et le CCAS de Montpellier. Recueil de paroles et de témoignages de personnes de 66 à 97 ans vivant à domicile ou en EHPAD.

À l'issue des diagnostics préalables :
Présentation des conclusions de la démarche aux acteurs locaux et en interne et organisation d'ateliers thématiques pour la construction d'une démarche transversale.
Les consultations spécifiques au bien vieillir
Les instances de participation citoyenne : les référents des clubs de l'Âge d'Or. Format de rencontre variable et organisation de commissions thématiques. Suivi et accompagnement de la mise en œuvre de projets transversaux.
Les débats participatifs Ville Amie des Aînés
Organisation de 2 débats participatifs permettant de compléter la consultation citoyenne (2019 et 2023). Tour de France de la consultation lancé par le RFVAA pour recueillir l'expression directe des personnes âgées.
2019, objectif de l'atelier : faire ressortir ce qui leur apparaît comme étant le plus important pour continuer à se sentir bien dans sa ville en vieillissant. 2023, objectif de l'atelier : réflexion sur les propositions d'actions contribuant au bien vieillir dans les 8 thèmes du label.

Atelier, site participer.montpellier.fr, concertation thématique

1600 citoyens dans le cadre de Montpellier Capital Santé. 5226 ménages de + de 65 ans locataires du parc dans le cadre de la Grande consultation ACM Habitat. 10 témoins dans le cadre d'Habiter sa ville, habiter demain. 39 seniors lors de l'atelier participatif de 2019 et 49 en 2023 dans le cadre des débats participatifs de la Ville Amie des Aînés

49

2

RÉSULTATS OBTENUS
Montpellier Capital Santé, 2 projets retenus : une solution numérique permettant la prise en charge globale de la personne et l'adaptation de la plateforme faciligo.

La Grande consultation citoyenne ACM Habitat : identification des besoins et enjeux d'adaptation du parc qui a donné lieu en 2023 au Plan Seniors ACM.

Habiter sa ville, habiter demain : réalisation d'un documentaire, film photographique et sonore constituant une promenade dans le territoire subjectif des témoins.

Mise en place d'un plan d'action transversal afin de faciliter le parcours senior en associant les acteurs et les usagers et encourager plus particulièrement la participation des seniors.

Les débats participatifs Ville Amie des Aînés : les paroles des aînés rencontrés ont permis de construire le label VADA et donc de guider la façon de construire les politiques publiques.

De nouvelles actions prévues : développer la démocratie dans les EHPAD du CCAS et réunir un collège des usagers.

ADAPTATION DES RÉSIDENCES AUX SENIORS

Groupe de focus

30 locataires 3 réunions

30

3

SYNTHÈSE
Focus groupe d'usagers pour définir les attentes et besoins spécifiques des résidences, dont la résidence sociale senior La Pompignane.

DATES
2023

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Adaptation des résidences (salle de bains, repas à domicile). Construction de résidences social-senior La Pompignane.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Recueillir les attentes spécifiques des publics seniors.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants seniors des résidences ACM.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Focus groupe d'usagers pour définir les attentes et besoins spécifiques.

RÉSULTATS OBTENUS
Cahier de recommandations pour résidence sociale senior La Pompignane et de recommandations pour les autres résidences.

HABITAT PARTICIPATIF (BEAU SOLEIL ET CITÉ CRÉATIVE)

Enquête usagers, atelier

93 logements sur Cité Créative 42 logements sur Beausoleil

SYNTHÈSE
Création de collectifs d'habitants pour permettre une nouvelle forme d'habitat.

DATES
2023-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Montpellier souhaite étoffer son offre de projets d'habitat participatif en ciblant des lots dans les ZAC pour des opérations de ce type.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Créer un collectif d'habitants et permettre une autre forme d'habitat.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Collectif d'habitants.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Appel à manifestation d'intérêt sur lots pour choisir des groupes d'habitants constitués qui vont définir leur programme immobilier ou pour le choix d'un promoteur qui va recruter des habitants sur la base d'un programme Coconstruit.

VILLAGE DE TRANSITION LA RAUZE

Instance

2 comités de quartier concernés (avec 2 ou 3 représentants) + 2 associations accompagnant les hébergés

10

5

SYNTHÈSE
Comité de riverains concernant l'aménagement du village de transition et son inclusion dans le quartier.

DATES
04 2022 – 04 2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Construction du village de transition La Rauze.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Favoriser l'écoute et la participation des riverains pour apaiser les tensions autour du sujet.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Comités de quartier et riverains.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Création d'un comité de riverains (associations, services techniques et PM, riverains du village).
Réunions régulières du comité pour discuter de l'aménagement du quartier pour accueillir l'aménagement du village de transition au sein du quartier.
Évaluation avec le comité du dispositif.

RÉSULTATS OBTENUS
Création de lien avec les habitants du secteur inquiets des répercussions. Associations qui faisaient office de représentants d'habitants du village. Instance a permis d'affiner le projet notamment sur parking, circulation piétonne en lien avec village de transition pour améliorer le secteur.

2E VILLAGE DE TRANSITION

SYNTHÈSE
Ateliers avec les associations. Évaluation 1re expérience et recommandations pour la programmation du 2e village.

DATES
Mars – juillet 2024

Groupe de travail, atelier
9 structures associatives (30 participants)
30
4

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Évaluer la première expérience de village de transition pour définir le meilleur parti d'aménagement d'un autre village de transition.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Associer les associations à la définition d'un cahier des charges.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Associations accompagnantes des personnes.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Mise en place de 4 ateliers avec les associations qui travaillent sur les bidonvilles pour définir un cahier des charges de la meilleure démarche de village de transition (matériaux, démarche, inclusion, architecture, etc.).

RÉSULTATS OBTENUS
Intégration par le programmiste du 2° village de transition des recommandations des associations.

MISE EN ART DU PONT LA RAUZE

SYNTHÈSE
Ateliers avec les enfants du village de transition dans le cadre de la mise en art du pont de la Rauze.

Groupe de travail
25 enfants
25
1

DATES
Octobre – novembre 2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Sécurisation et embellissement du pont de la Rauze.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Associer les enfants du village de transition pour créer un lien avec le secteur.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Enfants du village de transition.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Atelier avec enfants du village de transition pour définir le programme de mise en art.

RÉSULTATS OBTENUS
La réalisation a été un élément d'inclusion du village de transition pour les riverains.
Lien entre les riverains et les habitants du village de transition.

BIDONVILLE ZÉNITH 1

Enquête usagers, groupe de travail, groupe de focus

74 enfants

100

5

SYNTHÈSE
Diagnostic avec les habitants, empowerment, copil avec les habitants, chantier participatif pour améliorer les conditions de vie.

DATES
Automne 2023 – automne 2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Projet pilote pour améliorer les conditions de vie dans le bidonville.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Favoriser le renforcement et la mobilisation communautaire.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Habitants du bidonville.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Mobilisation communautaire à travers une association d'accompagnement : Diagnostic avec les habitants et coconstruction de plan pour desserte en eau, électricité, bloc sanitaire, etc.
Création d'un comité de pilotage avec les habitants du bidonville et associations.
Information *in situ* du chantier .
Chantier participatif des habitants pour mener à bien les actions définies.

RÉSULTATS OBTENUS
Renforcement communautaire/participation des habitants au copil/ouverture des regards de part et d'autres/Renforcement de la confiance entre les partenaires/Économie de fluides (eau).

COLLECTIF GISÈLE HALIMI

SYNTHÈSE
Création d'un rendez-vous régulier permettant aux associations œuvrant pour les droits des femmes de se rencontrer. 55 structures représentées et 9 rencontres depuis 2021 pour l'élaboration de projets communs.

DATES
Depuis 2021

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Permettre la mise en mouvement d'une politique intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.
Faire avancer les droits des femmes sur le territoire par la collaboration et les échanges d'informations entre les associations et les institutions.

Instance

55 structures, dont des associations et institutions.
Environ 75 personnes concernées.

75

9

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Créer une instance de concertation territoriale dédiée aux droits des femmes.
Rassembler largement les associations féministes et/ou en faveur des droits des femmes et favoriser leur interconnaissance. Participer à la bonne information des Montpelliéraines et des Montpelliérains sur les sujets associés à cette thématique.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Associations féministes et/ou œuvrant pour les droits des femmes à Montpellier, et in fine leurs publics.
Institutions engagées en faveur des droits des femmes à Montpellier.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Création d'un rendez-vous régulier (3 à 4 fois/an) permettant aux associations œuvrant pour les droits des femmes de se rencontrer en vue de pouvoir élaborer et/ou participer à des projets communs, sur la base de sujets qui rassemblent.
La Ville de Montpellier offre un soutien technique et organisationnel et constitue l'interface entre les associations et les différents services de la ville.

RÉSULTATS OBTENUS
Préparation collective des événements du calendrier féministe :

- 8 mars, Journée internationale des droits des femmes ;
- 26 et 28 septembre, Journées mondiales en faveur de la contraception et du droit à l'avortement ;
- 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Création d'un annuaire dynamique sur le site de la Ville de Montpellier regroupant les associations œuvrant en faveur des droits des femmes à Montpellier.

Mise à jour collective du Parlez-en, guide regroupant les numéros d'accompagnement et d'urgence pour les personnes victimes de violences sexistes et sexuelles, LGBT+phobes et envers les mineur(e)s sur Montpellier.

Co-élaboration d'une brochure d'information : « Contraceptions et IVG, où s'informer à Montpellier ? »
Participation et co-animation des Master Class Unescocontre le racisme et les discriminations organisées à

Montpellier les 21 et 22 mars 2023, par la Ville de Montpellier.

Participation des associations à l'étude d'opportunité visant à la création d'une Cité des Femmes et de l'Égalité par la Ville de Montpellier, en tant qu'expertise d'usage : lors du parangonnage et lors d'ateliers visant à préciser les principales fonctions du lieu.

Participation et co-animation de l'accueil de L'Assemblée des Femmes, qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Montpellier, les 21 et 22 octobre 2023.

Participation au groupe de travail sur le plafond de verre, co-organisé par le Laboratoire de l'Égalité et la Ville de Montpellier, le 10 juin 2024.

Coportage et co-animation d'une journée de prévention aux violences sexistes et sexuelles au Lycée Pierre Mendès France, le lundi 18 novembre 2024.

COMITÉ DE LIAISON ET DE COORDINATION PLURIEL HANDICAPS

SYNTHÈSE

Création d'un Comité de liaison pour travailler les questions d'accessibilité en lien avec les services dans le cadre de l'accessibilité universelle.

DATES

Depuis 1981

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prescris un environnement adapté à Tous, grâce à des travaux de mise en accessibilité.

Instance

Les personnes volontaires peuvent être jusqu'à 8 dans les instances, mais l'impact sur la population est beaucoup plus large puisque de nombreux publics bénéficient des réflexions menées, puis des travaux mis en œuvre.

8

387

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Recueillir les préconisations d'usage des personnes concernées afin de rendre l'environnement accessible à tous les types de handicaps.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Membres du comité de liaison.
L'accessibilité universelle s'adresse à des publics divers : les personnes en situation de handicap, les personnes vieillissantes, les parents avec poussettes, les transporteurs, les personnes en immobilité temporaire, etc.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Échange entre les usagers, représentés par le Comité de Liaison (un groupe d'experts formés) et les Services de la Ville/Métropole en charge des travaux.
Le CLCPH est composé de 40 associations adhérentes, dont 27 dédiées à un handicap particulier.
Le comité se réunit toutes les 6 semaines avec une adaptation du rythme de réunions selon la temporalité des projets en cours.
Les services sollicitent le Comité de Liaison lors de la phase avant-projet pour savoir quelles seraient les meilleures conditions pour une personne en situation de handicap par rapport à un besoin et le Comité exprime son avis.
Ces demandes peuvent se faire soit sur site soit sur plan.
Les experts du Comité interviennent en fonction des besoins du projet. En effet, si le besoin est lié à la Déficience visuelle, alors les personnes en situation de déficience visuelle interviennent et font part de leur expertise.

RÉSULTATS OBTENUS

- Accessibilité des Transports : arrêts et rames de Tram, travail sur prolongement de la ligne 1 et sur Ligne 5.
- Accessibilité de la voirie : analyse de la situation lorsqu'un tronçon de voirie est en travaux et préconisations (étude des trottoirs – analyse de la pente et de la largeur), étude des traversées piétonnes (feux sonores), analyse des marches (contraste, largeur).
- Accessibilité des ERP : vérification de l'accessibilité de l'établissement en fonction des types de handicaps : pour une personne en fauteuil (pente) pour un déficient visuel (bande de guidage/contraste), pour un déficient auditif (balise sonore), pour une personne déficiente mentale (signalétique FALC/contraste).

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

SYNTHÈSE

Ateliers avec les professionnels et des publics cibles, démarches dématérialisées pour élaborer le CLS.

DATES

2021

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Le CLS concerne toute la santé en s'intéressant aussi bien à la prévention qu'à l'organisation des soins. Il définit certains enjeux prioritaires, identifie les thématiques transverses sur l'ensemble des champs, depuis la promotion de la santé jusqu'à l'aide à la réadaptation, en passant par l'offre de soins, l'accompagnement médico-social et la veille sanitaire. Il s'organise autour d'axes prioritaires : Prévention et promotion, Accès aux soins, Santé mentale, Santé environnementale et Précarité.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Construire la nouvelle politique de santé de la ville de Montpellier en concertation avec les Montpelliérains afin de mieux coordonner les politiques de santé, réduire les inégalités d'accès aux soins et proposer des parcours de santé adaptés. S'engager dans une démarche innovante de construction d'une politique publique aboutie en termes de diagnostic.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants de Montpellier et plus particulièrement les habitants des quartiers prioritaires de la ville.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Les questions de santé sont une préoccupation importante de la Ville de Montpellier. S'appuyant sur une longue tradition médicale, la ville s'engage pour une meilleure santé des habitants. L'élaboration du CLS, véritable outil d'animation territoriale et de cohésion sociale s'est inscrite dans une dynamique participative afin de recueillir des données qualitatives auprès des professionnels et auprès des Montpelliérains.

- Le 30 mai 2021, la ville lance une première enquête en ligne auprès des professionnels, réalise des entretiens semi-directifs et met en place des ateliers thématiques du 13 au 16 septembre 2021.
- Le 9 juin 2021, la ville lance une consultation citoyenne en ligne intitulée « Votre santé au quotidien : dites-nous quelles sont vos priorités ! » via la plateforme participer.montpellier.fr

Afin de compléter le dispositif, de nombreuses actions d'aller-vers ont été organisées de juin à juillet 2021. La Ma.P (Unité mobile de prévention santé) s'est rendue au plus près des lieux de vie en proposant des stands d'information, notamment sur les places publiques, les marchés, les parcs, les clubs de l'âge d'or, les Maisons pour Tous et aux sorties des écoles. À l'issue de cette consultation, et dans le cadre de la déclinaison

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Site participer.montpellier.fr

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES

2021 : 531 participants à l'enquête en direction des professionnels, 1 096 répondants à la consultation citoyenne, 134 propositions via le questionnaire et 20 propositions via la boîte à idées. 150 professionnels lors des ateliers.

NOMBRE DE PARTICIPATIONS EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION

1 627

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES :

220

NOMBRE DE RÉUNIONS :

6

des axes thématiques du Contrat Local de Santé 2022-2027, des actions participatives ont été mises en œuvre de manière spécifique en direction de : la Santé mentale, du Sport Santé, la Santé des jeunes et dans le cadre du dépistage organisé du cancer.

RÉSULTATS OBTENUS

Un document de synthèse intitulé : « Santé à Montpellier : la parole des citoyen.nes » a permis de reprendre les attentes et propositions des Montpelliérain-e-nes. L'expression des besoins et des attentes en matière de santé et la formulation de nombreuses propositions sont venues nourrir les priorités d'action du contrat local de santé. Signé le 19 octobre 2022, le Contrat Local de Santé 2022-2027 propose notamment l'élaboration d'un plan d'action décliné en 6 axes thématiques : Offre de soin de 1er recours, Santé mentale, Santé environnementale, promotion et démarches de prévention, Précarité, Axes transversaux (dont le soutien à la participation citoyennes).

CONSEIL LOCAL EN SANTÉ MENTALE

SYNTHÈSE

Mise en place, animation et coordination du Conseil Local en Santé Mentale.

DATES

Depuis 2023

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Dans le cadre du contrat local de santé, améliorer le bien-être dans une vision globale de la santé, physique, sociale et psychique, promouvoir le bien-être et prévenir la souffrance psychique – santé mentale. Mise en place, animation et coordination du Conseil Local en Santé Mentale.

Instance

En 2023 : 110 personnes lors des journées de concertation, 130 personnes lors de la rencontre, 120 personnes lors de la plénière.
En 2024 : 200 personnes dans les réunions de travail et 120 personnes lors de la plénière.

680

15

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Partager les constats et les enjeux locaux de santé mentale et impulser des dynamiques partenariales.
Mettre en place des projets visant à :

- Informer, sensibiliser et lutter contre les stigmatisations,
- Prévenir, gérer les cas complexes et les crises psychiatriques,
- Favoriser l'accès aux soins et l'accompagnement
- Favoriser l'insertion sociale et la pleine citoyenneté des usagers.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Citoyens/usagers/aidants/élus/professionnels du social, du médico-social et de la santé.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) est un lieu de concertation et de coordination. Il définit, priorise et coordonne les politiques locales permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées.
En 2023 :

- 4 demi-journées de concertation (partage du diagnostic, définition des priorités d'actions)
- 1 rencontre « Être rehab ! Rétablissement psychosocial »
- 1 plénière

En 2024 :
- 8 réunions de travail
- 1 plénière

RÉSULTATS OBTENUS

De nombreux projets impulsés, mis en place ou à venir :
- Boîte à outils « parler de santé mentale »
- Semaine d'information en Santé Mentale (SISM)
- Boîte à outils « hospitalisation sans consentement » – sensibilisation des élus
- Accompagnement vers et dans le logement
- Olympiades Santé Mentale
- Art sur ordonnance
- Paroles d'usagers

ACTIONS DE LA MAP

SYNTHÈSE

Organisation de rencontres et actions de dépistage pour promouvoir le recours à la prévention, aux droits en santé et aux soins.

6 539 personnes rencontrées

6 539

60

DATES

Depuis 2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Les actions de la MAP s'inscrivent dans le cadre du Contrat local de santé.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Promouvoir le recours à la prévention, aux droits en santé et aux soins.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Tous les publics et plus particulièrement les habitants des quartiers prioritaires de la ville. Partenaires territoriaux et représentants des habitants des quartiers

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

En 2024 : organisation de sorties, rencontres, actions de dépistage (VIH et hépatites, diabète, cancers, hypertension artérielle, vue, etc.), vaccination et consultation spécifiques (tabac, psychologue, diét).

RÉSULTATS OBTENUS

- 717 dépistages réalisés
- 305 consultations
- 98 personnes vaccinées

PROGRAMME « 100 % FEMMES ACCOMPAGNÉES VERS LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER »

SYNTHÈSE

Élaboration de 5 programmes dans 5 QPV dans le cadre de la promotion du dépistage organisé des cancers.

600 personnes rencontrées

600

12

DATES

Depuis 2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Le programme s'inscrit dans le cadre du Contrat local de Santé.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Promouvoir le dépistage organisé des cancers auprès des femmes résidantes des quartiers prioritaires de la ville.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitantes des quartiers prioritaires de la ville.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

5 programmes dans 5 QPV depuis octobre 2022 avec pour chaque QPV, une invitation des habitantes non dépistées depuis 2 ans sur les 3 cancers à participer.

RÉSULTATS OBTENUS

Chaque année, 2 programmes :
- 130 femmes dépistées sur le cancer du sein
- 600 personnes rencontrées

SPORT SANTÉ

SYNTHÈSE
Mise en place d'ateliers et consultation en ligne pour l'élaboration d'un diagnostic santé sport.

DATES
2024

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Les actions sport santé s'inscrivent dans le cadre du Contrat local de santé.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Promouvoir les modes de vie actifs et sains
Lutter contre la sédentarité.
Développer les activités physiques adaptées aux pathologies chroniques.

Concertation thématique

70 professionnels dans le cadre des ateliers. 407 Montpelliérains dans le cadre de la consultation en ligne

407

70

4

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Tous les publics et plus particulièrement les habitants des quartiers prioritaires de la ville.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Élaboration d'un diagnostic sport santé :
Organisation de 2 ateliers sur le diagnostic
Une consultation en ligne.

SANTÉ JEUNES

SYNTHÈSE
Élaboration d'un questionnaire en ligne pour définir un plan d'action dédié à l'amélioration de l'état de santé des 15-29 ans.

DATES
2024

Concertation thématique

Diagnostic santé jeunes : Consultation en ligne : 48 professionnels et 348 jeunes

396

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE
Dans le cadre du contrat local de santé, prendre en compte les problématiques spécifiques des 15-29 ans.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE
Identifier ce qui préoccupe les jeunes comme ce qui contribue à leur mieux-être. Recueillir des propositions pour améliorer l'état de santé des 15-29 ans et définir un plan d'action dédié.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE
Acteurs locaux de la prévention, du dépistage et de la prise en charge du VIH/sida.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE
Questionnaire en ligne. Mise en place d'une coordination locale de la santé des jeunes, 2 questionnaires en ligne (publics et professionnels).

RÉSULTATS OBTENUS
Identification des besoins en matière d'accès aux droits et aux soins. Identification des principales préoccupations en matière de santé. Recueil de préconisations. Élaboration d'un plan d'action dédié.

Ville à hauteur d'enfants

Montpellier, première ville française au réseau Villes des Enfants est signataire du réseau international « Ville des enfants » et prône un changement de paradigme en ce qui concerne la place de l'enfant dans la ville. Les démarches initiées dans ce cadre visent à mettre les enfants au cœur de la conception des espaces publics, en les impliquant activement dans la création d'un environnement plus adapté à leurs besoins.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES

NOMBRE DE PARTICIPATION EN LIGNE / QUESTIONNAIRE INTERPELLATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES

NOMBRE DE RÉUNIONS

LAB AUX ENFANTS

SYNTHÈSE

Forum avec les enfants de la ville et secteurs Port Marianne et Mosson, ateliers avec services et professionnels pour définir la charte Ville à hauteur d'enfants et créer une dynamique Ville à hauteur d'enfants.

DATES

2024-2025

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Pour contribuer à la réflexion générale sur la Ville à hauteur d'enfants, le LAB aux enfants vise à constituer un lieu d'expérimentation pour permettre aux enfants et adultes de donner un avis sur l'élaboration des politiques publiques.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Permettre aux enfants de participer à l'élaboration des politiques publiques en lien avec l'enfance.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Laboratoire composé de 3 groupes :
Les enfants et les jeunes : membres du Conseil Municipal des Enfants, du Conseil Municipal des Jeunes, enfants et adolescents fréquentant les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Montpellier (ALSH).
Les experts externes : membres d'associations, chercheurs et scientifiques, témoins d'expériences menées dans d'autres pays (Espagne, Pays-Bas, Danemark, etc.).
Les experts internes : personnels de la ville et de la métropole de Montpellier, et des organismes associés (SERM, ACM, etc.) désignés comme référents « Ville des enfants ».

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Création du laboratoire Ville à hauteur d'enfants (28 février 2024) et orientation du travail du laboratoire vers la rédaction d'une charte ville à hauteur d'enfants (décembre 2024). Une suite du travail qui s'organise en commissions thématiques.

Formation en direction des référents internes et des partenaires pour diffuser les fondamentaux de la démarche préconisée par Francesco Tonucci.

Création par le pôle éducation d'un groupe de travail Mosson avec les communautés éducatives des 6 écoles des territoires d'expérimentations pour définir une méthode de travail destinée à mobiliser et consulter les enfants sur les projets à venir.

Sollicitation du conseil municipal des enfants sur la Charte.

TYPE DE DISPOSITIFS ENGAGÉS

Concertation thématique, groupe de travail, groupe de focus, atelier

NOMBRE DE PERSONNES IMPACTÉES

55 personnes. Experts internes et externes. Entre 20 et 60 enfants et jeunes par concertation (formes variables et ponctuelles).

NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS DES RENCONTRES : 180

NOMBRE DE RÉUNIONS : 6

De mars à juin 2024 : Recueillir les souhaits et les propositions des enfants et Coconstruire avec eux et les experts volontaires une charte « Ville à hauteur d'enfants ».

À partir de septembre 2024 : Lancer une large réflexion enfants/adultes sous la forme de commissions thématiques.

RÉSULTATS OBTENUS

Fin 2024 : co-élaboration de la Charte Ville à Hauteur d'Enfants reprenant les engagements de la ville et la déclaration des souhaits des enfants pour la ville dans le cadre du pouvoir d'agir. Cette Charte sera distribuée et affichée dans les établissements scolaires afin d'en assurer sa diffusion.

RUES AUX ÉCOLIERS/ PARVIS AUX ÉCOLIERS

SYNTHÈSE

Atelier de codesign des aménagements *in situ* et questionnement des enfants et leurs accompagnants pour permettre aux élèves de Coconstruire leur futur parvis.

DATES

Depuis 2021

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Faire des parvis des écoles des centralités urbaines. Sécuriser, végétaliser et équiper les parvis des écoles et les rues aux abords des écoles. Permettre aux enfants de se réapproprier ces espaces et d'y être plus autonomes. Permettre aux familles de se rendre à l'école en toute sécurité à pied, à vélo ou en trottinette.

Groupe de focus, balade urbaine, atelier

50 enfants pour le parvis Coronnilles
25 enfants pour le parvis Cherchell
25 Enfants pour le parvis Paul Painlevé.

100

6

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Donner la possibilité aux élèves de Coconstruire leur futur parvis. Développer la créativité des enfants. Restituer l'espace public aux enfants.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Enfants et leurs accompagnants.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Ateliers pour interroger les enfants sur leurs représentations des abords des écoles et faire ressortir leurs envies d'aménagements. Recueil des idées à intégrer au projet classées selon leurs faisabilités et contraintes. Atelier de codesign des aménagements *in situ* (présentation du plan des contraintes, spatialisation des mobiliers et espèces végétales avec les enfants, transposition des choix sur plan pour travailler sur des plans finalisés avec les enfants).

RÉSULTATS OBTENUS

Prise en compte des envies et des attentes des enfants pour l'aménagement de l'espace. Création d'un parvis à Paul Painlevé en 2023 : désimperméabilisation et végétalisation, création d'une fresque et ajout de mobiliers urbains.
Création d'un parvis à Coronilles en 2024 : ajout d'arbres, de mobiliers, d'aménagements spécifiques pour les enfants et transformation du parvis en un espace plus ludique.
Création d'un parvis à Cherchell : en cours de réalisation.

AIRES DE JEUX

LA PÉPINIÈRE, LA RAUZE, DIOSCORIDE, TASTAVIN, PASTOURELLE

SYNTHÈSE

Ateliers, visites de site, enquêtes auprès des enfants et des adultes pour adapter les aires des jeux aux nouvelles attentes de tous.

Enquêtes, balade urbaine, groupe de travail

160

92

DATES

Depuis 2023

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Projet de rénovation des aires de jeux : créer des aires de jeux adaptées aux besoins et aux envies des enfants, plus originales, plus aventureuses et plus inclusives.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Réfléchir sur la manière de créer des aires de jeux pour tous les enfants. Présenter le projet, le diagnostic et le cadre des invariants. Recueillir les souhaits et présenter les typologies de jeux proposées et les aménagements.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Conseil Municipal des Enfants, Parents d'élèves, assistantes maternelles, enfants, y compris enfants en situation de handicap, habitants du quartier, seniors.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Réalisation de questionnaires, de balades urbaines, d'ateliers de travail sur site ou en salle, avec les enfants, les riverains et les usagers du site pour :

- Présenter les sites, les contraintes d'aménagements
- Diagnostic des usages actuels
- Émergence d'idées d'aménagements
- Présentation d'esquisse de programmation pour adaptation
- Recueil d'avis sur la programmation finale

RÉSULTATS OBTENUS

Validation des typologies de jeux.
Plusieurs ajustements effectués en termes de relocalisation, de revêtement du sol, d'équipements, de matériaux, etc.

COURS AVENTURE

SYNTHÈSE

Interrogation des enfants et de la communauté éducative sur les aménagements et sensibilisation aux objectifs environnementaux des projets.

Groupe de focus, enquête usagers

Plus de 1000 élèves par an

400

16

DATES

Depuis 2021

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

L'amélioration des conditions d'accueil et le bien-être des enfants figurent parmi les engagements prioritaires de la municipalité. L'enjeu est de bâtir l'école de demain : écologique, inclusive, bienveillante. La végétalisation des cours d'école fait partie de cet engagement, à travers l'ambitieux Plan école 2030.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Interroger les enfants sur les aménagements et les sensibiliser aux objectifs environnementaux des projets. Impliquer la communauté éducative dans la conception des projets, dont les gestionnaires des écoles.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Communauté éducative, gestionnaires et enfants des écoles concernées.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Animation en 3 temps auprès de la communauté éducative: Présentation du programme Cour Aventure et recueil des besoins. Présentation d'un préprojet sur la base de ce recueil, des retours des animations auprès des enfants et des éléments techniques. Présentation du projet définitif pour amendement et validation. Animation en 2 temps avec les enfants: En amont du projet pour recueil des envies et besoins sous forme de questionnement. Première sensibilisation à leur environnement actuel et à l'importance des arbres en milieu urbain (2 séances par classe). Après les travaux pour faire un bilan des aménagements. 2 séances par classe: bilan de l'aménagement + animation sur le jardin pédagogique, de sensibilisation au retour de la biodiversité dans la cour. Animation participative de sensibilisation et d'intégration au projet (plantation avec les jardiniers).

RÉSULTATS OBTENUS

16 écoles ont bénéficié de ce dispositif depuis 2021 et ont été concertées
2021 : Mermoz, Boulloche Voltaire
2022 : Sun Yat Sen, Kurosawa, Galilée, Zay
2023 : Aquitaine, Dickens, Heidelberg, Pottier Sibelius
2024 : Boucher, Brel et Signoret, Freud, Spinoza

AIRES DE JEUX ACM

SYNTHÈSE

Ateliers et réunions avec les habitants des résidents pour définir les aires de jeux dans les espaces communs des résidences.

DATES

Depuis 2022

PROJET DANS LEQUEL S'INSCRIT LA DÉMARCHE

Création d'aires de jeux à destination des habitants.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION ASSOCIÉE

Recueillir les besoins des habitants afin d'adapter les propositions d'aires de jeux.

PUBLIC CIBLE DE LA DÉMARCHE

Habitants des résidences ACM.

Atelier

50 consultations. Nombre de locataires/ appartements: 1000 logements/ 1900 locataires. Nombre de réunions: 20 réunions

750

20

ACTIONS MISES EN ŒUVRE/ MODALITÉS DE LA DÉMARCHE

Ateliers et réunions avec les habitants des résidents pour, au cas par cas, définir les aires de jeux dans les espaces communs des résidences.

RÉSULTATS OBTENUS

8 aires de jeux à Montpellier:

- 2 à la Mosson (au sein de la résidence JUPITER): 293 logements = + de 600 habitants;
- 2 au sein de la résidence ASTRUC à Las Rebes: 259 logements = + de 600 habitants;
- 1 à la Cité O-Philippidés aux Beaux-arts 100 logements familiaux = + de 250 habitants;
- 1 à la résidence Françoise SAGAN au LEZ: 70 logements = + de 180 habitants;
- 1 à la résidence Ampère Galilée au LEZ: 120 logements = + de 250 habitants;
- 1 à la Caquot-Nervi à Près-d'Arènes: 160 logements pour 360 habitants.

Le lexique de la participation citoyenne

La participation citoyenne est un des outils de notre démocratie qui vise à créer des espaces de dialogue où peuvent s'élaborer des visions collectives pour Montpellier. Au-delà des élections, la démocratie participative vise à faire la ville avec tous les habitants et habitantes, dans tous les quartiers, en leur donnant du pouvoir d'agir.

LES INSTANCES ET LES OUTILS DE PARTICIPATION CITOYENNE

Les groupes de travail habitants (GTH)

Structure animée par la collectivité qui réunit des représentants d'habitants et /ou d'associations pour échanger, élaborer et agir sur un sujet précis.

Les conseils de quartier

Instance de participation, composée de 40 à 80 membres habitants et associations à l'échelle d'un quartier. Lieux de partage d'informations, de discussions et de débats entre élus, citoyens, acteurs associatifs et services de la collectivité.

De nombreux sujets y sont abordés : urbanisme, aménagement des rues et des places, stationnement, propreté, tranquillité, équipements publics, petite enfance, etc.

Les conseils citoyens

Instance de participation citoyenne dans les quartiers politiques de la ville qui développent de nouvelles modalités de travail avec les institutions.

Le conseil montpelliérain de la jeunesse

Instance de participation citoyenne composée de 64 jeunes montpelliéraines et montpelliérains (32 hommes et 32 femmes) âgés de 16 à 29 ans.

Le conseil des étrangers de Montpellier

Instance de participation citoyenne qui accueille les étrangers et leur permet de s'exprimer et de participer à la vie locale. Les 65 membres sont désignés pour 3 ans. Il est composé de 24 citoyens, 24 associations, 122 entreprises et 5 membres de la ville (un tiers des membres est issu de l'Union Européenne).

Les assemblées de quartier

Instance de participation citoyenne qui regroupe membres du conseil citoyen, du conseil municipal de la jeunesse et du conseil des étrangers. Cette instance permet de rassembler les forces vives du quartier. Ce sont des interlocuteurs privilégiés dans les échanges avec la collectivité.

L'Assemblée Citoyenne

Rassemble toutes les instances de participation à l'échelle de la ville : Assemblée de quartier, Conseil municipal des Jeunes et Conseil des Étrangers de Montpellier pour se rencontrer, favoriser la coopération et la réflexion collective entre les instances sur des sujets à l'échelle de la Ville.

Les Comités de suivi

Collectif de personnes réunies par la collectivité pour réfléchir, analyser et produire des solutions ou des recommandations sur un sujet spécifique en lien avec un projet.

Les réunions publiques

Moment de partage de l'information et de discussion entre élus, habitants, citoyens et acteurs du territoire. Il existe plusieurs formes de réunions, elles peuvent être en salle ou sur site. Son périmètre peut s'étendre à l'ensemble de la ville ou à l'échelle d'un quartier, d'une rue ou d'une thématique.

Les groupes ou ateliers de travail

Un groupe d'habitants bénévoles réuni pour travailler sur un projet commun. Il peut se dérouler une seule fois ou se reproduire dans le temps. Les ateliers peuvent être utilisés pour la création, la réflexion, ou la résolution de problèmes dans un cadre collaboratif.

Les diagnostics en marchant, balade urbaine, marche exploratoire

Méthodes d'observation sous forme de balade sur un territoire, pendant laquelle des atouts, faiblesses, problèmes ou enjeux sont discutés.
Il s'agit également de recenser les besoins, mais aussi les points de satisfaction d'un territoire ou d'un quartier. L'objectif est donc de croiser les regards entre participants, qu'ils soient habitants, techniciens de la ville, élus ou acteurs travaillant sur le site, pour comprendre les enjeux d'un territoire.

La plateforme numérique citoyenne

Outil numérique de participation citoyenne pour permettre d'apporter des contributions en ligne sur des projets de proximité à l'échelle de Montpellier Métropole et des communes de la Métropole. Cet outil vient en complément des réunions publiques.

Budget participatif

C'est une partie du budget de la ville de Montpellier qui est réservée pour réaliser des projets proposés et votés par les habitantes et habitants. Le budget participatif permet à chacun de s'impliquer dans la vie municipale, en renforçant le vivre ensemble. Pour la Ville c'est une occasion précieuse d'améliorer l'action municipale en faisant progresser la transparence de l'administration, la participation des habitants aux décisions locales et en s'appuyant sur l'expertise collective.

Convention citoyenne

Processus de participation où un groupe de citoyens est tiré au sort pour délibérer sur un sujet donné et formuler des recommandations ou propositions. Ce processus permet d'avoir des avis de citoyens représentatifs de la population.

Droit d'interpellation

Droit donné à des citoyens ou à des groupes de citoyens d'interpeller les autorités publiques pour poser des questions, soulever des problématiques ou proposer des solutions.

Concertation réglementaire

Concertation imposée par la loi ou la réglementation dans certains domaines, comme l'urbanisme ou l'environnement, pour informer et consulter les parties prenantes avant la mise en œuvre de projets.

Concertation thématique

Concertation centrée sur un thème spécifique. Elle vise à réunir des parties prenantes ayant un intérêt particulier pour ce sujet afin de discuter des enjeux et des solutions possibles.

Enquête usagers

Enquête menée auprès des utilisateurs d'un service ou d'un espace pour recueillir leurs avis, leurs besoins, leurs attentes et leurs expériences.

Panel

Un groupe de personne représentatif d'une population cible, choisi pour répondre à des questions ou participer à des discussions sur un sujet donné.

Plénière

Réunion des assemblées où administration et membres de l'assemblée sont conviés. Elle permet de partager des informations, des avancées ou des décisions à l'ensemble des participants.

MONTPELLIER,
FAIRE DU FUTUR
UN PRÉSENT.

montpellier méditerranée métropole

Montpellier